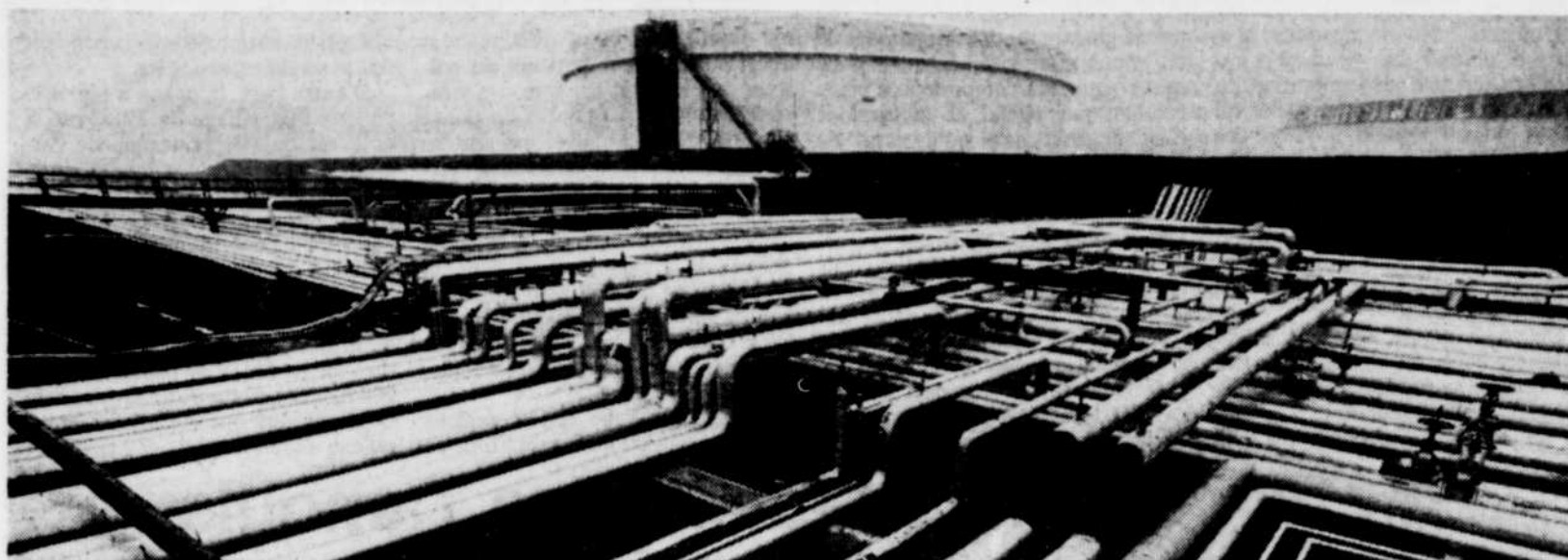




ANNONCEZ
VOS ACTIVITÉS
GRATUITEMENT
Écrivez à
Claude Thériault
CPLS
1 rue, Trans-Canada
Lévis, Qc G5V 5P5



Derrière la silhouette familière de la raffinerie vue de la route des Îles, s'étend tout un réseau de canalisations reliant les réservoirs du parc de stockage, le plus important au Québec, aux équipements de raffinage.

Rentabilisation du raffinage

Ultramar espère que le fédéral mette de l'ordre dans ses lois

♦ Ultramar Canada Inc. compte bien que le nouveau gouvernement fédéral mette de l'ordre dans les législations touchant l'énergie pour qu'enfin le raffinage devienne une activité rentable.

par Jean-Charles GRENIER

Déjà, en situation normale, l'activité de raffinage laisse une faible

marge de profit. C'est plutôt à l'exploitation des puits et à la commercialisation des produits que les entreprises pétrolières doivent leur rentabilité.

Et au Canada, Ultramar, filiale de Ultramar PLC de Londres, a investi largement dans le raffinage. Une somme de \$270 millions, sans compter les frais de financement ce qui

avoisine alors les \$310 millions, dans la modernisation de ses installations de Saint-Romuald sur la rive sud de Québec.

Une somme énorme au moment où durant cette période de 1981 à 1983 trois raffineries fermaient leurs portes, tout simplement, à Montréal-Est. Voilà l'une des raisons que font valoir auprès des gouvernements les dirigeants de Ultramar, comme l'a laissé entendre, au cours d'une tournée réservée aux médias, le directeur Raynald Archambeault de la raffinerie de Saint-Romuald.

En somme, on redoute chez Ultramar que la politique commerciale du Canada en matière du pétrole n'atteigne encore plus durement l'industrie pétrolière. Déjà la politique énergétique canadienne a grandement contribué à la diminution de la consommation de pétrole.

Subventions

Mais il y a plus. Les subventions fédérales accordées pour indemniser les importateurs de produits raffinés font en sorte qu'il devient plus avantageux d'importer que de raffiner au Canada. Irving a mis au point mort sa raffinerie de Saint John au Nouveau-Brunswick tirant profit de cette apparente aberration.

Et à ce phénomène s'ajoute celui tout aussi inquiétant où le Canada devient un exportateur de pétrole brut et un importateur de produits raffinés. Depuis deux ans, le Canada est devenu un exportateur net de pétrole brut et ce sont les consommateurs qui déboursent alors près de \$150 millions en 1984 par le biais des subventions.

Chez Ultramar on soutient que ce problème n'est pas causé par les producteurs canadiens de pétrole ni par les consommateurs américains qui s'alimentent à partir de ce brut exporté. C'est plutôt le régime de tarification et d'exportation administré par le gouvernement fédéral que l'on tient responsable. D'ailleurs, on ne manque pas de

souligner qu'une telle anomalie ne pourrait exister dans un marché libre.

Apport économique

L'arrivée des conservateurs à la tête de l'Etat fédéral permet cependant à Ultramar de faire valoir à nouveau son point de vue. Un point de vue qui se porte, bien sûr, à la défense des investissements gigantesques de l'entreprise, mais aussi à la défense des emplois qu'elle a créés directement et indirectement.

Près de 300 emplois à la seule raffinerie dont une cinquantaine de plus depuis le démarrage des nouvelles installations il y a un an sans oublier une trentaine de postes temporaires d'une durée moyenne de deux ans. Et plusieurs centaines de personnes au niveau de la mise en marché comme l'a souligné Jean Bélanger, directeur général au service de la vente au détail. Il y a aussi tous ces travailleurs (2,000 hommes-année) qui ont contribué aux travaux de modernisation durant la phase active du projet. Et la centaine d'autres qui ont continué durant la dernière année afin de compléter certains travaux reliés au projet.

Ultramar contribue également à l'activité portuaire de Québec. L'achalandage à son quai a augmenté de 20 pour 100 de 1983 à 1984. Au cours des 12 derniers mois, 64 océaniques et 253 navires côtiers sont venus accoster soit pour décharger une cargaison de pétrole brut soit pour pomper dans leurs cales des produits raffinés. Le volume de brut s'est accru de 42 pour 100 et celui de l'expédition de 215 pour 100.

Tout n'est donc pas pris chez Ultramar même si la raffinerie est exploitée au seuil de la rentabilité à 75-80 pour 100 de son potentiel. Une situation qu'espère encore améliorer le directeur Raynald Archambeault de la raffinerie car il songe à une exploitation à pleine capacité soit quelque 120,000 barils par jour à condition, bien sûr, que des correctifs soient apportés au programme énergétique national et aux politiques de subventions.

FINANCE

Des prestations de chômage seront réduites en 1985

♦ Les travailleurs et travailleuses à la retraite qui comptent sur les prestations de l'assurance-chômage pour arrondir leurs fins de mois, seront probablement les premiers touchés par les restrictions du gouvernement fédéral, au début de 1985.

Nouveau calcul

Dans le cas où le gouvernement Mulroney déciderait de procéder à la réforme prévue, il est certain que tous les bénéficiaires de l'assurance-chômage qui touchent un revenu de pension de plus de \$69 par semaine en 1985, écoperont d'une "baisse de revenus".

En effet, par suite de l'augmentation des prestations conformément au nouveau total assurable de 1985, le maximum des prestations qui pourront être versées en 1985 sera de \$276 par semaine.

Or, les bénéficiaires n'ont droit à une exemption sur des revenus additionnels que pour une somme équivalente à 25 pour 100 de la prestation reçue.

Il s'agit d'une mesure qui doit inciter les prestataires à occuper de petits emplois sans risque d'être pénalisés.

Toutefois, la prestation d'assurance-chômage est déduite d'un montant égal à tout gain réalisé au-delà de ces 25 pour 100.

Ainsi, pour un prestataire, qui touche \$200 par semaine, un revenu additionnel de \$50 n'entraîne aucune pénalité. Par contre, si cet individu touche \$75 de revenu additionnel sa prestation d'assurance-chômage sera réduite de \$25.

On constate donc que le revenu total, dont dispose ce contribuable, est le même lorsque le revenu personnel tiré d'un emploi excède 25 pour 100 de sa prestation. C'est ce mode de calcul qui incite plusieurs personnes à refuser des petits emplois.

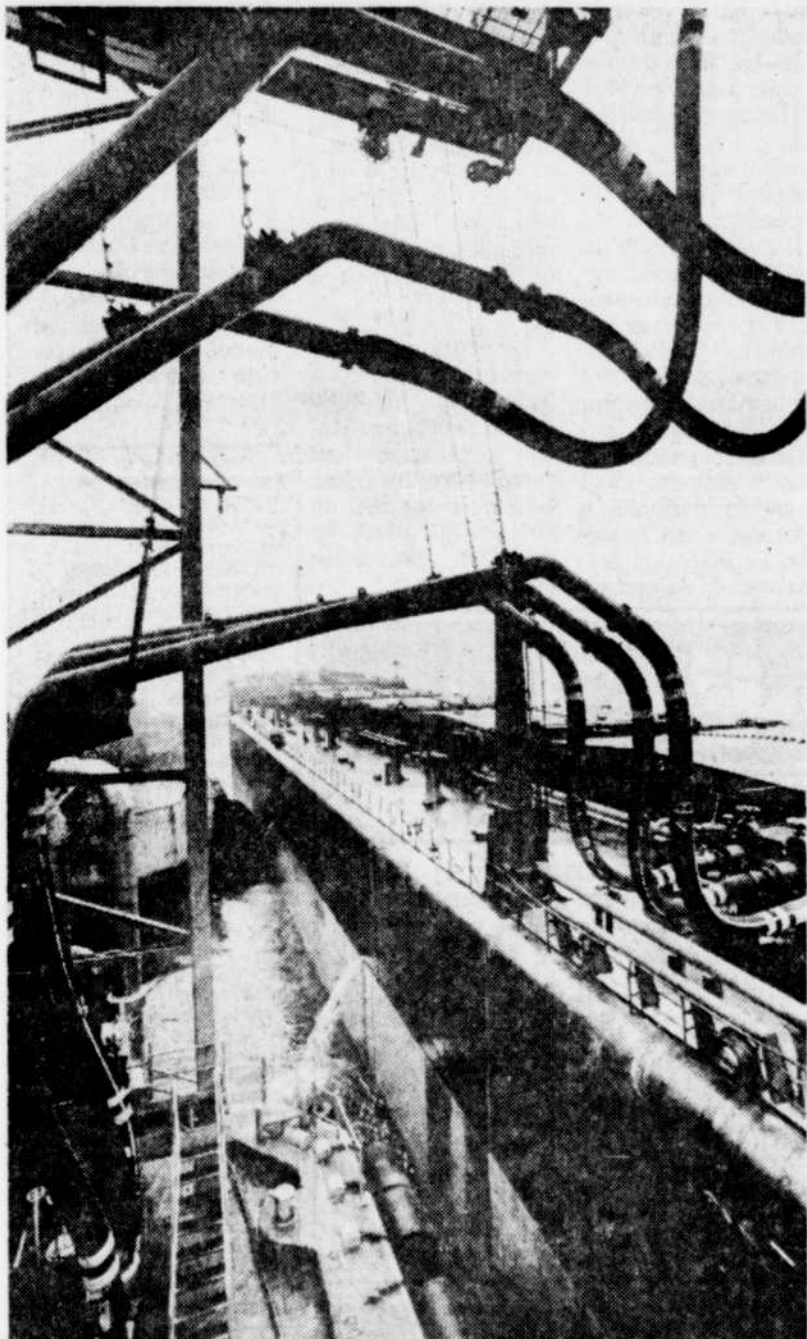
On estime également que le même calcul pourra dans certains cas convaincre des candidats à la retraite de retarder leur projet, si les nouveaux règlements s'appliquent comme prévu.

Cotisations

A propos, les cotisations des travailleurs et des employeurs à l'assurance-chômage coûteront un peu plus cher, à compter de 1985. Le taux de contribution passera de \$2.30 à \$2.35 par tranche de \$100 de gains.

A compter de janvier 1985, le total des gains assurables passera de \$425 à \$460 par semaine. Au total, cela signifie que la contribution totale d'un travailleur touchant plus que le maximum assurable sera de \$552.12 par année comparativement à \$508.56 cette année.

Pour les employeurs, ce maximum annuel passera de \$711.98 à \$786.97. Ce régime coûte \$11.2 milliards par année, dont \$10 milliards versés directement aux chômeurs. La contribution des travailleurs et des employeurs représente \$7.8 milliards, tandis que le gouvernement verse \$2 milliards.



Le Soleil, Jean Vallières

De puissantes pompes aspirent du ventre des navires l'or noir apporté d'Algérie, du Venezuela ou de la mer du Nord.

Le problème de l'odeur persiste

♦ Ultramar, c'est une présence parfois méconnue dans l'agglomération de Québec en dépit de ses récents investissements de quelque \$270 millions et les centaines d'emplois rattachés à cette entreprise pétrolière, mais sur la rive sud de Québec c'est une présence que ne rate pas l'odorat.

Il y a peu de temps encore, la raffinerie d'Ultramar ne venait qu'égaler les immenses réservoirs de son parc de stockage d'une capacité de 10 millions de barils, dans le paysage paisible de Saint-Romuald. Et elle ne dressait que des tours bizarres dans ce décor de banlieue tandis que des tuyaux serpentaient, sans discrétion sur une distance de plus de trois kilomètres, jusqu'aux installations portuaires ancrées bien loin dans le fleuve.

Telle était la rançon à payer pour tirer profit de l'apport économique de la raffinerie. Mais voilà qu'avec ses nouvelles installations permettant de raffiner une plus grande partie du brut et assurer ainsi sa survie, la raffinerie dégage dans l'at-

mosphère une odeur de soufre qu'on apparente à celle des oeufs pourris. Une odeur qui plane parfois du pont de Québec en passant par Saint-Jean-Chrysostome jusqu'à Lévis.

Chez Ultramar, le directeur de la raffinerie Raynald Archambeault reconnaît le problème. Il explique toutefois que le rodage des nouvelles installations est plus long que prévu. On s'acharne toutefois à trouver des solutions et déjà des modifications à l'équipement ont été réalisées.

D'autres suivront au début de 1985, assure Raynald Archambeault, précisant que cela impliquerait quelques centaines de milliers de dollars afin d'obtenir une solution définitive à ce problème d'odeur.

Et pour se faire plus rassurant, Raynald Archambeault ne manque pas de souligner que les gens de la raffinerie prenaient ce problème à coeur car, eux-aussi, habitent la Rive-Sud. A n'en pas douter ils aimeraient bien se libérer de l'odeur de la raffinerie, une fois à la maison.

BCE

Entreprises Bell Canada Inc.

Avis de dividendes

Le 28 novembre 1984 le conseil d'administration d'Entreprises Bell Canada Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants:

■ payable le 15 janvier 1985 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 14 décembre 1984.

- dividende No 7 de cinquante sept cent (57¢) par action ordinaire.

■ payable le 18 janvier 1985 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 18 décembre 1984.

- dividende No 7 de cinquante et un cent (51¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulé de 2,05\$, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.

■ payable le 1^{er} février 1985 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 27 décembre 1984.

- dividende No 7 de quarante-neuf cent (49¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulé de 1,36\$, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G.

Guy Houle
Secrétaire de la société

trans-action
ANTOINE MORIN

Québec

- Faites travailler vos impôts en 1984
- Subvention municipale: 3 000\$
- Revenus garantis (5 ans)
- Administration incluse (5 ans)
- Comptant minime
- Quartier du Vieux-Port, face au nouveau Palais de Justice et de la Gare intermodale
- Dégrevement fiscal pouvant aller jusqu'à 10 000\$ pour 1984
- Propriété divise (non en société en commandite)

REUNION D'INFORMATION

Sans obligation de votre part

Le conférencier:

Me Y. Séguin, fiscaliste

Endroit: Château Bonne Entente

Salon McGill

Date: 4 décembre à 19h30

S.V.P. Confirmez votre présence par téléphone à:

688-8814

Un groupe de courtiers indépendants aux termes de la loi du courtage immobilier.

TRANS-ACTION ANTOINE MORIN ENR.

2323, Versant Nord, suite 119

Ste-Foy, Qué. G1N 4P4

ABRI FISCAL



Veuillez me faire parvenir plus d'information.

NOM _____

ADESSE _____

VILLE _____ CODE _____

TEL.: (bur.) _____ (rés.) _____

LE MONDE

Sous certaines conditions

Les Kanakes dialogueraient avec Paris

♦ (D'après AFP et UPI) — Les indépendantistes kanakes se sont déclarés prêts, hier, à ouvrir le dialogue sous condition avec le gouvernement français. Après l'annonce samedi de la nomination de M. Edgard Pisani, commissaire européen au développement, comme délégué du gouvernement français en Nouvelle-Calédonie, le Front de libération nationale kanake socialiste s'est déclaré prêt à renouer le dialogue avec le gouvernement "dès que tous les obstacles liés au dialogue seront levés."

Tout en estimant que l'annonce faite par le premier ministre de

France, Laurent Fabius, répondait "en grande partie" à l'objectif des indépendantistes, leur leader, M. Jean-Marie Tjibaou, chef du "gouvernement provisoire" kanake, a précisé que l'ouverture du dialogue dépendait de la levée des barrières érigées en brousse depuis quinze jours par les Mélanésiens. L'ordre de leur levée sera donné à condition que dix-sept militants indépendantistes emprisonnés soient libérés. Encore hier soir, aucun des nombreux barrières mis en place sur les routes n'avait été levé et la tension restait vive dans plusieurs régions de l'archipel.

L'objectif des indépendantistes reste d'"obtenir une discussion immédiate sur l'autodétermination du seul peuple kanake". Or, si l'envoi de M. Pisani répond à l'une des revendications du front, qui demandait à discuter avec une personnalité nommée en Conseil des ministres, rien dans la déclaration de M. Laurent Fabius ne permet d'affirmer que les discussions porteront sur ce point.

De son côté, M. Pisani a laissé entendre qu'il accorderait la priorité au cours de sa mission de deux mois à une réforme économique.

"La Nouvelle-Calédonie n'a pas

pris le chemin du développement de la population mélanésienne avec tout ce que cela comporte aux plans économique, social et culturel et c'est de tout cela qu'il s'agit de s'occuper", a-t-il dit.

C'est sur la question de la composition du collège électoral que butent toutes les tentatives de règlement de la crise calédonienne. Les indépendantistes estiment en effet que seule la communauté kanake, qui représente 43 pour 100 de la population, est habilitée à se prononcer sur le sort de l'archipel en tant que "premiers occupants", excluant les Européens de souche et

les immigrants plus récents. La question de la composition du collège électoral sera vraisemblablement au centre du débat sur le sort de l'archipel qui doit se dérouler demain ou mercredi à l'Assemblée nationale, à Paris.

Entre-temps, la tension persiste dans le territoire. Un engin de faible puissance a explosé hier dans la propriété de M. Tjibaou, quelques heures après que la résidence de M. Dick Ukeimé, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, eût été incendiée.

La petite bombe qui a explosé dans le jardin du leader du Front de

libération nationale n'a cependant fait ni victimes, ni dégâts.

D'autre part, la police a repris le contrôle du village de Thio, sur la côte est de l'île principale de l'archipel, que les militants mélanésiens avaient investi depuis dix jours. Cinq hélicoptères auraient pris part à l'opération qui a suivi la décision du "ministère de la Sécurité" du gouvernement provisoire, Eloi Machoro, de confisquer toutes les armes détenues par les habitants du village. Selon la police, environ 200 fusils et d'importantes quantités de munitions ont été saisies avant qu'elle n'intervienne.



Manif contre l'OTAN à Madrid

Quelque 100.000 Espagnols ont manifesté hier à Madrid en faveur du retrait de l'Espagne de l'OTAN et de sa neutralité à l'égard des blocs militaires. La manifestation, sous la forme d'une "chaîne humaine" de 2,5 km de long sur la principale avenue de la capitale, avait été organisée à l'initiative de la "Commission anti-OTAN" et du "Comité d'action pour la paix et le désarmement". Une soixantaine de partis politiques, syndicats et associations s'étaient associés.

En Italie

Deux procès attendus s'ouvrent

♦ ROME (AFP) — Deux procès qui s'ouvrent aujourd'hui en Italie, promettent d'être retentissants: le premier concerne le krach bancaire frauduleux de Michele Sindona, le second est le jugement en appel des terroristes qui ont enlevé et tué le leader démocrate-chrétien Aldo Moro en 1978.

Michele Sindona, déjà condamné à 25 ans de prison aux États-Unis pour la banqueroute frauduleuse de la Franklin National Bank, comparaitrait pour la première fois devant la justice italienne, ce matin à Milan.

À 64 ans, Sindona, extradé le 25 septembre des États-Unis, est jugé pour la banqueroute de la Banca Privata Italiana, en 1974: 8,268 milliards de lires de l'époque ont disparu, vraisemblablement détournés sur des comptes étrangers.

Déjà 22 comparses ont été condamnés en juillet dernier à un total de 130 années de réclusion, dont 12 ans et huit mois pour Carlo Bordini, ex-bras droit de Sindona.

Ce sont surtout ses liens avec le pouvoir politique qui retiendront l'attention. Une "liste des 500" (personnalités qui auraient exporté des capitaux par ses banques) n'a jamais été publiée. En prison, Sindona a commencé à accuser, sans les nommer, démocrates-chrétiens, et socialistes d'avoir utilisé ses services sans l'avoir jamais remboursé.

Seul à trouver grâce à ses yeux le ministre des Affaires étrangères Giulio Andreotti: "Il m'a aidé sans me demander une lire", a-t-il affirmé. M. Andreotti, rappelle-t-on, avait été le mois dernier au centre d'un tumultueux débat parlementaire, à deux doigts d'être contraint de démissionner, précisément pour ses liens avec Sindona.

Moro

L'autre procès est celui en appel des auteurs de l'enlèvement et du meurtre, après 54 jours de détention, du président de la DC Aldo Moro, le 9 mai 1978.

Sur les 63 accusés qui comparaitront à nouveau dans le bunker du Foro Italico à Rome spécialement aménagé pour le premier procès, 32, parmi lesquels les principaux chefs des Brigades rouges, ont été condamnés à la prison à vie.

Des éclaircissements pourraient, estime-t-on être donnés sur les motivations du complot terroriste.

Dans des attendus, le juge de première instance avait affirmé qu'Aldo Moro avait été tué parce qu'il symbolisait la réconciliation entre le monde catholique de la démocratie-chrétienne et le Parti communiste. Il s'agit cependant d'une déduction qui n'a jamais été confirmée.

On attend avec intérêt les dépositions de Mario Moretti et Adriana Franda, deux chefs des BR aujourd'hui dissociés du terrorisme et qui s'apprentissent à écrire le script d'un film sur Aldo Moro.

AVIS PUBLIC

Les membres du Conseil d'administration et la Direction générale du Foyer Notre-Dame de Lourdes invitent la population à participer à la séance publique d'information annuelle qui aura lieu le MARDI 4 DÉCEMBRE à 19 heures, au 105, rue Hermine, Québec.

Robert Laroche, Directeur général

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC NO COUR: 200-11-000915-844 026531

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

SOCIÉTÉ JALICO INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 345, 12^e Avenue, St-Louis-de-Pintendre, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la débiteuse, a fait cession de ses biens le 20^e jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de décembre 1984, à 10:45 heures de l'avant-midi, au Bureau des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, dans la Province de Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamation et au besoin les procurations.

Date de Québec, ce 26^e jour de novembre 1984.

THORNE RIDDELL INC. & Denis Picard, syndics conjoints de l'actif de La Société Jalico Inc.

BUREAU DE: THORNE RIDDELL INC. 410, boul. Charest est Suite 500 Québec, P.Q. G1K 8G3

Produits de Laboratoires Certifiés 10,500, Côte de L'Escaz Suite 113, Lachine Québec H8T 1A4

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

ECP-84-19299 pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 8 janvier 1985

ADDITIONS ET MODIFICATIONS D'APPAREILLAGES DE COMMANDE DANS DIVERS POSTES POUR LES CER

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE DE 25 \$ pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC SERVICE CONTRATS BUREAU 809 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTREAL, QUEBEC, CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire, soit un cheque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le directeur, Approvisionnement Roger A. Labrie

LA VILLE DE québec

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE NO 61 (RÈGLEMENT NO 721 ET AMENDEMENTS) PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement no 721 tel que modifié jusqu'à ce jour, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté lors d'une réunion tenue le 28 novembre 1984 l'ordonnance suivante afin de modifier la description de la zone 3 des permis de résidents, en ajoutant à ladite zone le quadrilatère formé par le boulevard St-Cyrille, l'avenue De Bienville, le Chemin Ste-Foy et l'avenue de Bourgoinville, le tout tel que décrit au plan No S-84-26 révisé le 15 novembre 1984 par le service de la Circulation et du Transport.

La présente ordonnance fait partie du règlement no 721, entre en vigueur suivant la loi et devient obligatoire à compter du 5 décembre 1984.

Édictée à Québec, ce 28 novembre 1984. Québec, le 28 novembre 1984.

Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS GACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics-Canada, 901, Cap Diamant, chambre 266, 2^e étage, Gare maritime Champlain, Anse au Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (Téléphone 648-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 84Q-310P — POUR TRANSPORTS CANADA — Réparation au quel — face est — ILE-AUX-COUDRES (ST-BERNARD), Comté Charlevoix, (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association des Constructeurs de Québec ainsi qu'au bureau de poste de L'Isle-aux-Coudres, Qué.

Date limite: le jeudi 20 décembre 1984 Dépôt: \$25.00

Renseignements techniques: (418) 648-3049

Renseignements généraux: (418) 648-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt d'actes aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC NO: 200-11-00039-842

No Surintendant: 025281

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

HOTEL LE TROUBADOUR INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 145, chemin des Pionniers, L'Isle-sur-Mer, P.Q. G8R 2B0

DEBITRICE

Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre Hotel Le Troubadour Inc., du 145, chemin des Pionniers, L'Isle-sur-Mer, P.Q. le 24^e jour d'avril 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de décembre 1984, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 410, boulevard Charest est, Suite 400, Québec, P.Q.

Daté de Québec, ce 26^e jour de novembre 1984.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTÉE SYNDIC 621, boulevard Charest est Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC NO: 200-11-000915-846

No Surint: 026530

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

LES PLACEMENTS FABRE INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 345, 12^e Avenue, St-Louis-de-Pintendre, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale de "CLUB DE RACQUETBALL TENNIS RIVE-SUD"

DEBITRICE

AVIS est, par les présentes, donné que la débiteuse a fait cession de ses biens le 20^e jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de décembre 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au Bureau des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, dans la Province de Québec, et que pour avoir le droit de voter les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamation et au besoin les procurations.

Daté de Québec, ce 26^e jour de novembre 1984.

THORNE RIDDELL INC. & Denis Picard, syndics conjoints de l'actif de Les Placements Fabre Inc. 410, boul. Charest est Suite 500 Québec, P.Q. G1K 8G3

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

CONTREMAÎTRE-MENUISIER

FONCTIONS:

- Planifier, organiser, coordonner et superviser les activités de travail à l'intérieur d'un chantier de construction.
- Avoir des connaissances en lecture de plans.
- Etre apte à travailler en tant que menuisier.

Communiquer pour rendez-vous avec:

LES CONSTRUCTIONS PARADIS ET GRENIER INC. 32, rue Bélanger Beauport G1C 4J6 Tél.: 661-4352

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Distributeur national de la ligne Olympus pour les endoscopes flexibles et rigides et aussi pour les microscopes, requiert un(e) représentant(e) pour contacter les hôpitaux, universités, collèges, laboratoires, etc.

TERRITOIRES:

— Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, etc.

Le (la) candidat(e) doit avoir de l'expérience de la vente dans le secteur médical et doit aussi parler couramment l'anglais et le français.

Envoyer résumé détaillé à:

W. Carsen Co. Ltd. 25, Scarsdale Rd. Don Mills, Ontario M3B 3G7 a/s Mr J. Vella

Washington fera pression sur Pinochet

◆ WASHINGTON (d'après AP et UPI) — Après une révision complète de sa politique étrangère à l'égard du Chili, l'administration Reagan a

décidé de faire pression sur le général Augusto Pinochet pour qu'il prenne la voie de la démocratie et qu'il examine la possibilité d'une médiation entre

le régime militaire et ses opposants. C'est ce qu'ont fait savoir hier les autorités américaines.

Après six semaines d'analyse au département d'Etat, à la Maison-Blanche, au Pentagone et dans d'autres agences, les Etats-Unis ont multiplié leurs contacts avec le gouvernement

Pinochet et ses critiques. Les porte-parole américains ont indiqué que l'administration Reagan, bien que frustrée par les excès du régime de

répression du gouvernement Pinochet, n'avait pas l'intention de bloquer l'aide économique internationale accordée au Chili.

Toutefois, les Etats-Unis ont abandonné le ton "rassurant" dans leurs échanges diplomatiques avec le Chili pour critiquer publiquement le général

Pinochet pour s'être détourné de ses promesses antérieures d'amorcer une transition vers la démocratie.

Les Etats-Unis craindraient que la situation actuelle au Chili ne dégénère en un "autre Nicaragua". Washington veut davantage de flexibilité, autant de la part du gouvernement que de l'opposition, et estime aussi qu'il est nécessaire de mener des efforts de médiation, soit par l'intermédiaire du Vatican, soit par celui d'autres pays d'Amérique du Sud ou même par celui des Etats-Unis.

Selon des officiels du département d'Etat, qui ont refusé d'être identifiés, l'état de siège décrété le 6 novembre dernier au Chili et la décision de Pinochet de revenir sur ses promesses d'un retour à la démocratie semblent bien indiquer que le général entend tarder le pouvoir.

Le statut de résident à 125,000 Cubains aux Etats-Unis?

◆ MIAMI (AFP) — Environ 125,000 Cubains qui avaient quitté leur pays en 1980 à bord de la "Flotilla de la liberté" vont pouvoir à partir d'aujourd'hui demander le statut de résident aux Etats-Unis, et ultérieurement faire venir leurs familles, ont indiqué les services d'immigration (INS) de Miami.

Une loi passée en 1966 permet en effet aux Cubains qui ont quitté leur pays de demander à bénéficier du statut de résident. L'application de cette loi à ceux que l'on appelle les "Mariélitos", du nom du port cubain de Mariel d'où ils étaient partis, avait été suspendue en l'attente d'une nouvelle loi sur l'immigration qu'était supposé voter le Congrès.

Mais les législateurs américains n'ont pu se mettre d'accord sur une nouvelle loi, et le gouvernement Reagan a décidé de laisser les "Mariélitos" bénéficier de la loi de 1966, à l'exclusion cependant du millier d'entre eux qui purgent une peine de prison aux Etats-Unis pour des crimes commis à Cuba.

Ces familles devraient en grande majorité s'installer dans le comté de Dade, qui inclut la ville de Miami, et qui compte actuellement 1,7 million d'habitants, dont la moitié d'origine hispanique et 500,000 d'origine cubaine. Leur arrivée donnerait une large majorité aux Hispaniques dans le comté, et une très nette prépondérance aux Cubains.

Kennedy en Afrique du Sud

◆ WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy a l'intention de se rendre en Afrique du Sud entre le 4 et le 10 janvier, a annoncé à Washington un des porte-parole du sénateur démocrate du Massachusetts, Mme Melody Miller.

Selon Mme Miller, l'itinéraire de M. Kennedy n'est pas encore parfaitement établi. Il répondrait ainsi à une invitation de l'évêque Desmond Tutu, défenseur des droits de l'homme dans son pays et prix Nobel de la paix 1984.

Mme Miller n'a pas exclu que le sénateur se rende aussi en Ethiopie, comme certaines rumeurs lui en ont prêté l'intention, mais a précisé qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise à ce propos.

AVIS DIVERS

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000358-841
SHERIF: 200-18-000238-848

CAISSE POPULAIRE QUEBEC-EST, corporation régie par la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, ayant son siège social au 510, St-François est, Québec, Québec, demanderesse — contre — JOSEPH-JULES DUGUAY, domicilié et résidant au 321, 15e Rue, Québec, Québec, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro SEPT CENT CINQUANTE du lot originaire numéro CINQ CENT HUIT (508-750) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Roch Nord, division d'enregistrement de Québec. Tel que le tout se trouve actuellement, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 319 à 325, 15e Rue, Limoilou, Québec."

La mise à prix est fixée à quatorze mille cent soixante-quinze dollars (14 175,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-003120-842
C.M.B. : C 1752-82
SHERIF: 200-18-000254-845

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constituée ayant son siège social à 577, avenue Royale, Beauport, Québec, demanderesse — contre — JACQUES BOIES, 25, avenue St-Pierre, Beauport, Québec, défendeur.

"Lot 237 (Partie)
De figure irrégulière, borné au nord-est par une partie du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), par les subdivisions cent quatorze (114), cent quinze (115), cent seize (116), cent dix-sept (117) du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), ainsi qu'une partie de ce même lot (237 Pte). Borné au nord par une partie du lot deux cent trente-sept (237 Pte), à l'est par une partie de la subdivision A du lot originaire deux cent trente-cinq (235 A Pte), au sud par une partie du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), au sud-ouest par la subdivision cent vingt et un du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), par les subdivisions cent vingt (120), cent dix-neuf (119), cent vingt-deux (122), une partie de la subdivision cent vingt-trois (123 Pte), cent vingt-quatre (124), cent dix-huit (118), du lot originaire deux cent trente-sept (237) et une partie de ce même lot (237 Pte). Borné à l'ouest par une partie du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), chemin St-Pierre. Mesurant deux cent soixante-huit mètres (268 m) dans sa ligne nord-est, trente-deux mètres et neuf dixièmes (32,9 m) dans sa ligne nord, environ cinq mètres dans sa ligne est, trente-neuf mètres et six dixièmes (39,6 m) dans sa ligne sud, quatre-vingt-trois et cent quatre-vingt-quatre mètres dans sa ligne sud-ouest, sept mètres dans sa ligne ouest."

Lot 235 A (Partie)
De figure irrégulière, borné au nord par une partie de la subdivision A du lot originaire deux cent trente-quatre (234 A Pte), au sud-est et au sud par une partie de la subdivision A du lot originaire deux cent trente-cinq (235 A Pte), une partie du lot originaire deux cent trente-sept (237 Pte), au sud-ouest et à l'ouest par une partie de la subdivision A du lot originaire deux cent trente-cinq (235 A Pte). Mesurant cent trente mètres dans sa ligne ouest, quatre-vingt-seize mètres dans sa ligne est, environ cinq mètres dans sa ligne sud-est.

Les lots 237 et 235 A Pte, sont connus sous le nom de chemin des Sables (chemin privé). Les lots 237 et 235 A Pte contiennent en superficie deux cent soixante-huit mètres carrés (268 m.c.). Tous du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Localisation: avenue St-Pierre."

La mise à prix est fixée à cinquante-cinq dollars et cinquante-cinq cents (55,55\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000975-842
SHERIF: 200-18-000248-847

CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAMES-DES-ANGES, 412, rue Principale, Notre-Dame-des-anges, B.P. Montauban, comté de Portneuf, district de Québec, demanderesse — contre — LOUIS LANGLOIS, 481, rue Principale, Notre-Dame de Montauban, district de Québec, défendeur.

"Un terrain situé dans la municipalité de Notre-Dame de Montauban, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro CINQ (Pte 5 n.s.) pour le cinquième rang sud-ouest du canton de Montauban, du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-anges, division d'enregistrement de Portneuf, avec une maison mobile dessus érigée, portant le numéro civique 191, rue des Prés, de marque "Richelieu", année 1977, modèle Brome, série numéro 313, circonstances et dépendances.

Ce terrain mesure cent pieds (100') de largeur du nord-ouest au sud-est, sur une profondeur d'environ quatre-vingt-trois pieds (83') du nord-est au sud-ouest mesures anglaises, et est borné comme suit: vers le nord-est par une partie du lot numéro 5-3 (rue des Prés), vers le nord-ouest par une partie non subdivisée du lot numéro cinq (Pte 5 n.s.) propriété de Gaston Lupien, vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro cinq (Pte 5) propriété de Emery Arcand ou représentants et vers le sud-est par une autre partie dudit lot propriété de Gertrude Arcand Frenette ou représentants."

La mise à prix est fixée à trois mille six cent trois dollars et quinze cents (3 603,15\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-002346-844
SHERIF: 200-18-000253-847

CAISSE POPULAIRE ST-FIDELE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1199, 4e Avenue, Québec, QC, demanderesse — contre — JEAN CARON, domicilié et résidant au 9%, route Elizabeth II, Neufchâtel, QC ET/ DESNEIGE DU-MONT, domiciliée et résidant au 9%, route Elizabeth II, Neufchâtel, QC, défendeurs.

"Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision UN de la subdivision TREIZE du lot originaire numéro MILLE CENT VINGT-SEPT (1127-13-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec. Avec la bâtisse y dessus construite, circonstances et dépendances, et portant le numéro civique 9%, rue Elizabeth II, Neufchâtel, QC. Sauf et à distraire dudit immeuble une partie vendue à Monsieur Henri Jobin, suivant les termes d'un acte de vente reçu devant Me Jean-Pierre Paquet, notaire, le vingt et un juin mil neuf cent quatre-vingt-deux, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le vingt-trois juin mil neuf cent quatre-vingt-deux, sous le numéro 1046425.

Ladite partie de la resubdivision UN de la subdivision TREIZE du lot originaire numéro MILLE CENT VINGT-SEPT (Pte 1127-13-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant cinquante-deux pieds (52') au nord-est et sud-est par cent pieds et cinq dixièmes (100,5') au nord-est et sud-ouest, étant bornée au nord-ouest par le lot 1127-14, au nord-est par le lot 1127-13, au sud-est par le lot 1127-18-2 et au sud-ouest par le résidu du lot 1127-13-1 du susdit cadastre."

La mise à prix est fixée à dix-huit mille deux cent quarante-trois dollars et soixante-quinze cents (18 243,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A ONZE HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-00212-848
SHERIF: 200-18-000178-846

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires au 5, route Trans-Canada ouest, à Lévis, district de Québec, demanderesse — contre — J.P. LAVERDIERE & FILS INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 543, du Manoir, St-Patrice de Beauverville, district de Québec, et — JEAN-PAUL LAVERDIERE et FRANÇOISE DUMAS-LAVERDIERE, domiciliés et résidant au 543, du Manoir, St-Patrice de Beauverville, district de Québec, défendeurs.

"Un emplacement situé dans le village de St-Patrice de Beauverville, faisant partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (Pte 198) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Patrice de Beauverville, mesurant cent pieds (100') de largeur sur cent cinquante pieds (150') de profondeur, le tout mesure anglaise et borné comme suit: en front vers le nord par la rue du Manoir, vers l'ouest par le terrain de J.P. Laverdière & Fils Inc. et des deux autres côtés par le résidu dudit lot propriété de Charles Roger.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un emplacement faisant partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (Pte 198) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Patrice de Beauverville mesurant quatre-vingt-dix pieds (90') de largeur sur deux cent deux pieds (202') de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins et borné comme suit: en front vers le nord par la rue du Manoir, vers l'ouest par la succession de Dame Mike Monaghan, vers le sud par le résidu dudit lot propriété de M. Charles Roger et vers l'est partie par le terrain de M. Jean-Paul Laverdière et partie par le résidu dudit lot propriété de M. Charles Roger.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars (18 988,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Mégantic, 1780, Dublin, Inverness, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-00203-847
SHERIF: 200-18-000250-843

CAISSE POPULAIRE ST-MALO, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 150, Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demanderesse — contre — EDOUARD MARQUIS, 3450, de la Concorde, app. 112, Québec, district de Québec, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision DEUX, de la subdivision DEUX CENT QUARANTE-SEPT, du lot originaire DEUX MILLE CENT DEUX (2102-247-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec la maison dessus construite et sise aux numéros civiques 466 et 470, rue St-Valier ouest à Québec, circonstances et dépendances et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter le susdit immeuble, notamment: cette servitude de passage à pieds et à perpétuité affectant le lot: 2102-247-1 en faveur du susdit immeuble (2102-247-2), suivant acte reçu le 15 octobre 1981 devant Me Jean Rochette, notaire, et dont copie fut enregistrée le 27 octobre 1981 à Québec sous le no. 1,028,132."

La mise à prix est fixée à dix-sept mille trois cent vingt-cinq dollars (17 325,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le HUITIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A ONZE HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000724-844
SHERIF: 200-18-000240-844

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT, corps politique légalement constitué ayant son siège social à Ottawa et une place d'affaires au 2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, district de Québec, demanderesse — contre — MON-GUNN LEE, domicilié et résidant au 454, rue Nathalie, Beauport, district de Québec, défendeur.

"La subdivision TRENTE-NEUF du lot originaire numéro HUIT CENT VINGT-QUATRE (824-39) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

La subdivision VINGT-SIX du lot originaire numéro HUIT CENT VINGT-CINQ (825-26) du susdit cadastre.

La subdivision VINGT-QUATRE du lot originaire numéro HUIT CENT VINGT-SIX (826-24) du susdit cadastre.

Avec maison dessus construite au 454, rue Nathalie, Beauport, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à onze mille huit cent soixante-sept dollars et cinquante cents (11 867,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A ONZE HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-003232-78
SHERIF: 200-18-000247-849

GREGOIRE DEBLOIS, domicilié et résidant au 145, rue Lafrance, Québec, district de Québec, GIP 3N4, demandeur — contre — LES ETABLISSEMENTS CHARLES BAILLARGEON INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 2030, Père-Lelièvre, Dubergé, district de Québec, GIP 2X1, défenderesse.

"Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision CENT SOIXANTE-DEUX du lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT UN (2,401-172) du cadastre officiel de la paroisse de St-Sauveur, division d'enregistrement de Québec. Avec les deux édifices commerciaux, l'un portant le numéro 2030, boulevard Père-Lelièvre et l'autre portant le numéro 135, rue Lafrance, ville de Québec, quartier Dubergé.

La mise à prix est fixée à quatre cent trente-trois mille cent vingt-cinq dollars (433 125,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le HUITIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-002086-846
SHERIF: 200-18-000244-846

CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS D'AQUIN, corporation régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit ayant son siège social au 828, av. Myrand, Ste-Foy, district de Québec, demanderesse — contre — GIROUX & MARQUIS INC., 7909, 10e Avenue est, Charlesbourg, ROLAND GIROUX, 1710, côte Garneau, Notre-Dame-des-Laurentides, — et — MICHEL GIROUX, 1720, côte Garneau, Notre-Dame-des-Laurentides, P. Qué., défendeurs conjoints et solidaires.

"Un immeuble connu et désigné comme étant situé dans la municipalité de Québec, formé de la subdivision SIX du lot originaire numéro VINGT ET UN (21-6) du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame de Québec, division d'enregistrement de Québec.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant les numéros civiques 347, 351, 353 et 355, rue des Franciscains, Québec. Propriété de Giroux & Marquis Inc."

La mise à prix est fixée à dix-sept mille huit cent cinquante dollars (17 850,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES TRENTE

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-002115-843
SHERIF: 200-18-000249-845

CAISSE POPULAIRE ST-MALO, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 150, Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demanderesse — contre — EDOUARD MARQUIS, domicilié et résidant au 3450, de la Concorde, app. 112, Québec, district de Québec, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue de la Chapelle, en la ville de Québec, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro SEPT CENT QUATRE-VINGT-SEPT (787) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du quartier St-Roch, division d'enregistrement de Québec.

Et avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 321 et 323 de ladite rue de la Chapelle, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve que ce soit de la part de l'emprunteur."

La mise à prix est fixée à trente-huit mille soixante-deux dollars et cinquante cents (38 062,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le HUITIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A ONZE HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la propriété sous-mentionnée sera vendue par encan public, par voie de licitation, aux temps et lieu mentionnés plus bas, suivant jugement de Me Gérard Grenier, notaire, le 26 septembre 1984.

CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAMES-DES-ANGES, 412, rue Principale, Notre-Dame-des-anges, B.P. Montauban, comté de Portneuf, district de Québec, demanderesse — contre — LOUIS LANGLOIS, 481, rue Principale, Notre-Dame de Montauban, district de Québec, défendeur.

MARY-LINE LANGEVIN, ex-qualité d'héritière ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ MICHELINE LANGEVIN, ex-qualité d'héritière ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ CHRISTIAN LANGEVIN, ex-qualité d'héritier ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ CLAUDE LANGEVIN, ex-qualité d'héritière ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ FRANCINE LANGEVIN, ex-qualité d'héritière ab intestat de feu Patrick Langevin, demandeurs — contre — ROBIN LANGEVIN, ex-qualité d'héritier ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ ROBERT LANGEVIN, ex-qualité d'héritier ab intestat de feu Patrick Langevin, et/ PAULINE LANGEVIN, ex-qualité d'héritière ab intestat de feu Patrick Langevin, défendeurs, et/ ME FRANCOISE COTE, notaire, mise-en-cause.

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire 1004 du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, borné vers le nord-ouest à la rue Tracy ouest, vers le nord-est à l'avenue Bourg-Royal et au lot 1004-003, vers le sud-est au lot 1004-3 et au lot 1004-1-1 et vers le sud-ouest au lot 1003-1, tous du susdit cadastre, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 985, Bourg-Royal à Charlesbourg-Ouest."

La mise à prix est fixée à sept mille trois cent vingt-six dollars (7 326,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ A DIX HEURES

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour supérieure RAYMONDE AUCLAIR
Québec, le 3 décembre 1984

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE — DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000553-847
SHERIF: 200-18-000171-841

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social au 500, Place d'Armes, Montréal, P.Q., demanderesse — contre — CONSTRUCTION PERNO INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 111, rue Châteaubriand, Lé

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service
de 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues
avant 17h30 seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce.
En cas d'erreur, il faut nous en aviser le
plus tôt possible, car notre responsabilité
se limite à la période comprise entre la
première parution erronée et le premier
jour ouvrable suivant cette parution. Nous
ne sommes responsables que du montant
facturé pour la période précitée.

Frais par numéro de département: 10\$
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service
adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu
responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de
l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102 - Accessoires de parterre
- 103 - Activités diverses
- 106 - Agences matrimoniales
- 109 - Alimentation
- 115 - Aménagement de terrain
- 118 - Ameublement
- 121 - Animaux
- 124 - Antiquités
- 127 - Appareils électriques
- 130 - Argent à prêter
- 133 - Argent demandé
- 137 - Artisanat
- 139 - Assurances
- 142 - Bicyclettes
- 145 - Camping
- 149 - Chasse, pêche et sports
- 151 - Chauffage-Climatisation
- 153 - Conduite de bébé
- 154 - Conditionnement physique
- 157 - Décoration intérieure
- 160 - Déménagement-Transport
- 163 - Déménagement
- 166 - Équipement de bureau
- 169 - Équipement de commerce
- 172 - Enseignement-cours
- 175 - Entretien
- 178 - Extermination

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 160 - Fleurs et plantes
- 164 - Instruments de musique
- 167 - Jeux-Jouets
- 169 - Livres-Timbres-Monnaie
- 169 - Machines à coudre
- 169 - Marchandises diverses
- 200 - Marchandises diverses
- 200 - Marchandises diverses
- 201 - Marchés aux puces
- 202 - Marchés aux puces à vis
- 204 - Matériaux pour constructions
- 205 - Noël
- 206 - Nourriture
- 209 - Ordinateurs personnels
- 210 - Outillage
- 211 - Pêche-Trouvée
- 214 - Personnel
- 217 - Photographie
- 218 - Piscines
- 220 - Radio - Télé - Système de son - Vidéo
- 223 - Réceptions
- 226 - Rembourrage
- 227 - Réparation-Entretien-Amélioration de maisons
- 229 - Service de 24 heures
- 232 - Soins de beauté et esthétique
- 235 - Souffleuses à neige
- 236 - Soufflage
- 238 - Tableaux-Encadrements
- 242 - Tapis
- 244 - Tondeuses
- 247 - Vacances-Voyages
- 253 - Vêtements

EMPLOIS

- 312 - Occasions d'affaires
- 313 - Offres d'emploi
- 316 - Services domestiques et garde
- 316 - Emplois d'été demandés par étudiants
- 316 - Demandes d'emploi
- 316 - Services spécialisés

LOGEMENTS

- 400 - Ancienne-Lorette
- 401 - Beauport
- 402 - Cap-Rouge
- 403 - Champlain
- 404 - Charlesbourg
- 406 - Les Saules-Dubergier
- 407 - L'Anse-au-Loup
- 408 - Neufchâteau-Loretteville
- 409 - Montcalm
- 412 - Rivière-Sud
- 413 - Saint-Jean-Baptiste
- 414 - Saint-Roch
- 416 - Saint-Sauveur
- 418 - Saint-Vincent
- 420 - Vanier

CONDOMINIUM

- 470 - Condominium à louer
- 473 - Condominium à vendre

MAISONS SEULES

- 480 - Ancienne-Lorette
- 481 - Beauport
- 482 - Cap-Rouge
- 483 - Champlain
- 484 - Charlesbourg
- 486 - Les Saules-Dubergier
- 487 - L'Anse-au-Loup
- 488 - Neufchâteau-Loretteville
- 489 - Montcalm
- 492 - Rivière-Sud
- 493 - Saint-Jean-Baptiste
- 494 - Saint-Roch
- 495 - Saint-Sauveur
- 496 - Saint-Vincent

CHAMBRES

- 441 - Beauport
- 442 - Cap-Rouge
- 443 - Champlain

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Ru du vendredi de 7h00 à 17h30, le samedi et dimanche de 9h00 à 12h00.

Livraison à domicile: 2,50\$ par semaine ou 115,00\$ par année, 6 mois 60,00\$, 3 mois 31,50\$, 1 mois 16,50\$. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour s'abonner: Téléphonez à 647-3333.

Vente au numéro: 35¢ l'exemplaire, du lundi au vendredi, 85¢ le samedi et le dimanche 50¢.

LIVRAISON PAR LA POSTE

Provinces: Québec et Région d'Edmonton — 1 an 133,20\$, 6 mois 70,10\$, 3 mois 36,05\$, 1 mois 11,40\$.

Les autres Provinces du Canada — 1 an 187,80\$, 6 mois 97,40\$, 3 mois 49,70\$, 1 mois 16,90\$.

Pays étrangers: 1 an 424,50\$, 6 mois 215,70\$, 3 mois 108,85\$, 1 mois 33,80\$.

SERVICES ET VENTES 100 à 299

106 AGENCES MATRIMONIALES

MME HAMEL ENR. LUC
AGENCE MATRIMONIALE
2077 Chaudière, Ste-Foy

But sérieux, 681-0169

LES FÊTES APPROCHENT
NE PAS LES PASSER PAS SEUL

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
Mme Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy

POURQUOI rester seul? Mme
Agence L'Anse-au-Loup, Ste-Foy
M

COMMERCES ET INDUSTRIES

ENTREPRISES

590 ENTREPRISES
A 755 MARGUERITE-Bourgeois,
entrepr. à louer, environ 600
pi. ca. 681-5792 soir

ACCES FACILE

11 PARC COLBERT
1.900, 3.000, 3.400, 5.000, 11.600
21 2525 BOUL. HAMEL
1.500
31 2095 CHAREST OUEST
3.000 50% en bureau
41 Entrepr. manipulation
51 PARC METROBEC 529-0258
3.500 avec 1300 réf. client
BRUNO ROUSSIN FELLOW
TEL 651-9443

ANGLE Boul. Charest-Du Vallon
1.000 à 5.000 pi. ca. 687-3824

A. VERRE, gubaine, 17.000
pi. ca. 681-5792 soir

AXE Du Vallon - Entrepr. alicé
27 hauteur libre, six modules de
2001 ca. quils, et bureaux climatisés
de 1500 à 4000 ca. Quille su-
périeure, M. Courte, 681-2294

CARREFOUR DU COMMERCE
COIN HENRI IV/HAMEL
Local disponible
681-3359, 681-4154

ENTREPRENEUR METROPOLITAIN
Local, entrepr. bureau
522-1418

ENTREPRENEUR ROUSSIN
Local, entrepr. bureau
522-1418

525 HENRI-Bourgeois (face Car-
refoir), 900 p.c. chauffé, 628-3433

LORETTEVILLE, 3.600 p.c., avec
bureau, libre, possibilité loca-
tion, vente, condition facile
Marc Darré, 871-8766, Re/Max
Fleur de Lys Courtier 687-4810

MINI Entrepr. Québec Inc. Es-
paces de 25 p.c. à 1200 p.c. ou plus
ou moins à l'année, 522-9824

7.500 POUVANT se diviser, facile
d'accès, gicleurs, 872-8151

ST-ROUALD, 13.000 ca.
629-8853

VANIER, entrepr. avec bureau,
pour plus d'infos, deman-
dez: Nicole Blais 653-6700, Mon-
tréal Trust courtier 653-6720

VENDRE DU LOUER
Boul. Hamel, coin Du Vallon,
20.000, libre immédiatement
Jean Tardif 683-8380, Montréal
Trust courtier 653-6720

CENTRE-VILLE (entrée et sortie sur boul. Laurentien)

4.000 x 24.000' ca.,
facile d'accès,
stationnement
275 rue Lee (coin
Dorchester)
Roger Bolly
529-4561

595 LOCAUX

A-1
BATISSE seule de 7500 pi. ca.
car. clairance 20 pi. ca., avec
4 sorties de 13 x 14, idéal pour cen-
tre de service, de location,
2235 Wahi, 1000, 529-0258
Bruno Roussin 651-9443

A 2646 CH. STE-FOY
Centre d'affaires en construction,
4.000 à louer, grande variété
des locaux pour commerces et
bureau, M. Menard, 658-3311,
687-3426

600 A 7000 pi. ca., 249 St-Vallier
est, au rez-de-chaussée, peut être
divisé, facilité de stationnement,
hauteur 11, gicleurs, vitrines dis-
ponibles avec présentation mo-
dérne, Tel. 525-4741, 869-4633

A 2900 QUATRE-Bourgeois, cen-
tre d'affaires, 745 pi. ca. station-
nement, 5.500 le pied carré tout in-
stallé, 622-3378

A louer immédiatement, 750 pi. ca.
sur Graham Bell, 651-9443

BEAUPORT, Place Seigneurielle,
1.438, climatisé, 653-2434

1500 CA. sous-sol commercial,
idéale, distributeur de pièces,
agent manufacturier, accom-
modations, entraprise, facile d'ac-
cès, adossé au mail commercial,
stationnement à proximité,
libre immédiatement, André Bil-
doux, 529-2190, 501-6334

CENTRE d'achats St-Roch,
220 pi. ca., grande vitrine, chauffé,
éclairé, 3000, jour 658-5893

CHARLESBOURG
Local de première qualité, 530
boulevard Henri-Bourgeois,
687-2052

COMMERCIAL au bureau, 900 ca.,
chauffé, éclairé, 2005, 522-0258

FACE au Collège, locaux à bu-
reaux ou moins, avec ou sans en-
trepôt, stationnement, air climati-
sés, conviendrait aussi pour com-
merce, libre, jour 522-0284

AUBAINE, liquidation 30 autos,
faîtes votre offre, J. Lamontagne
Autos, 777, 1er Av., 522-4108

AUBAINE/Villages, camions 75
à 13, 4 à 8 cylindres, 681-1564

AUDI 4000S, 1984, cause décès, un
prix 15.200\$, 7.000\$, jour 681-
2012, soir 681-5234

AUTOS S.D.L.

Innocenti neuf 1984
171.22\$ par mois
Aucun comptant
Prix peut varier selon
le taux d'intérêt
837-5144

BMW 220i, 1977, 130.000km, gris,
tout ouvrant, manuelle, 4 pneus
d'été neufs, 12 pneus d'hiver,
5.200\$, Tel. 1, 401, 681-5792
(879)-274-6689

BMW 1974, 2002, 105.000km, tout ou-
vrant, meilleure offre, 522-1009

BUICK SKYLARK 1983, automa-
tique, 52.000km, 100% S.E.U.E.
climatiseur, climatisation, 4.000\$, 401
après 18h et 20h, 527-0828

1981 BUICK Skylark Limited,
68.000km, impeccable, 5.900\$,
651-1374, 651-7435

595 LOCAUX

LOCAL 131 rue Racine, Lorette-
ville, 2205/mois, 643-3122

LOCAL commercial, à louer,
6.077, 680, R. Bourassa, excel-
lente qualité, possibilité pour en-
trepôt, voiture, libre, prix com-
petitif, 653-3691, 681-2294

LOCAL commercial, 6000 pi. ca.,
E.S.T. Charlebois, 628-1461

LOCAL à louer, à St-Étienne,
grandeur 24 x 40, prix 300\$ par
mois, 631-5272

LOCAL pour petit atelier, sous-
sol, 2005, Henri-Bourgeois, 628-2984

LOCAUX pour bureaux, atelier,
artiste, artisan, 485 Richelieu,
529-5185, 647-1454

LORETTEVILLE

Coin Racine et Valcartier, local
environ 600 p.c., idéal bureau,
professionnel, 642-3276

MAIL centre-ville, espaces com-
merciaux ou à bureaux, 1er et
2ème étage, environ 3000 pi. ca.,
Inf. J. M. Lacroix 522-6458

OPPORTUNITÉ

BEAU local commercial 1300 pi.
ca., au niveau de la rue, sous-sol et
mezzanine, sur boul.
Charlé, près de la Couronne, en-
trec. avant et arrière, idéal pour
tout genre de commerces, 1.000\$
mensuel, 628-2998, 622-5706

1700 PIEDS CARRÉS, bureau, en-
trepôt, gicleurs, 6005 mois, 594-
1ère Avenue, Québec, 525-9188

QUARTIER LATIN

Espaces pour bureaux, 2.000,
peut être divisé, 871-3517

RUE St-Joseph, magnifique local
renové, 975 pi. ca., occupation
immédiate, secteur de choix
522-4426

SOUS-SOL, idéal bureau ou entre-
passe, 595 de Norvège, 659-2995

STE-FOY, Rte de l'Église, 550
pi. ca., 2e étage, 2e plancher, cou-
rière, agence de voyage, médecin
ou bureau, 653-7665

STE-FOY, salle de cours, ou de
réunion, pouvant accommoder 50
personnes, à louer, jour, soir, se-
maine, mois, 653-7665

ST-GEORGES BEAUCE

Sous-location 5 ans, 3.375 ca.,
2ème étage, moderne, 681-3972

ST-ROUALD, 13.000 ca.,
629-8853

597 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

A LORETTEVILLE, à vendre
Bâtisse 40 x 100, avec 2.500 de
mezzanine, TOUTE OFFRE RE-
SONNABLE, ACCEPTE L'ÉLÉ, PEUT
aussi louer, Jour 849-2548,
Soir 663-9222, 849-7978

BATISSE commerciale (secteur
de la Capitale, Québec), Felix
Landry courtier 623-4568

DUBERGER, urgent, bâtisse
commerciale, 3 revenus, 1 libre
pour acheteur, Micheline Galt,
658-4626, Trust Royal Courtier,
656-9660

LEVIS, édifice commercial très
bien situé, libre immédiatement,
Marthe Gagnier 839-8841, Mon-
tréal Trust courtier 653-6720

RIVE-SUD, 8 logements 3/4 cha-
cun, très propre, Rollande Rodri-
gue, 833-7896, Montréal Trust
courtier 637-8836

VEHICULES MOTORISÉS

650 GARAGES
A VENDRE

GARAGE à louer, Sillery,
688-9773

655 GARAGES STATIONNEMENT A LOUER

ESPACE CHAUFFES
Pour entraprise d'automobiles,
quartier Montcalm, 1505 pour l'hi-
ver, 681-4601

RUE CARTIER-SALABERRY
Stationnement de nuit à louer,
688-1635

ENTREPOSAGE autos, motos,
chauffé, 659-3273

ENTREPOSAGE voiture, bateau,
roulotte, pour hiver 829-2971

HIVERNEMENT pour auto,
Charlesbourg, 1005, 629-7099

663 MACHINERIE

SOUFFLEUSE SICAJO JUNIOR,
GRATTE HYDRAULIQUE MON-
TEE SUR CAMION A X 4, 6808
1981 CHEVROLET Camion, 6708
1978 FORD Fiesta manuelle 1300S
1978 JCB 455 Solis 1.958
1977 OLDSMOBILE Cutlass 1295
1977 VOLARE 4, bleue, 1495\$
1977 OLDSMOBILE Cutlass, 1.900\$
1977 DODGE 318, bleue, 800\$
1977 COUGAR sport, bleue, 850\$
1978 BUICK Wildcat, bleue, 800\$
1978 PONTIAC Ventura, 1.000\$
1975 CUTLASS beige 1.900\$

J.D. AUTOMOBILE INC.
100 BOULEVARD DES AUTOMOBILES
529-5971

Corolla 1983 automatique
4 portes, Ste-Foy Nissan 681-7374

DAME vendrait Dodge Coronet
1976, bas kilom., cause de dé-
part, Tel. 833-2020

DATSUN 1984, 4 portes, 5 vitesses,
cabine de fibre de verre, armoire
1975, bas kilom., après 18h,
831-8465

DATSUN 2005X 1977, 4 cylindres,
5 vitesses, économique, 1.300\$

DATSUN B-210 1978, 2.400\$, néo-
cible, 849-5991

DATSUN 280Z 1982, 2 portes,
condition, 688-2091

DODGE Caravan LE 1984, 22 li-
tres, 5 vitesses, 7 passagers, très
bonne condition, 12.000\$, 832-2933

DUSTER 1972, 50.000km, 8 pneus
sur jantes, 600\$, 849-2201

FAIRMONT 1974 4 cylindres, ma-
nuelle, 109.000km, 1.500\$, 871-9221

FIERO Sport 1984, équipée,
11.000km, 11.500\$,
Denise 522-1239, 529-2542

FORD LTD 1977, bonne condition,
62.000mi, 1.300\$ Auto Vieil 527-5667

HONDA Accord 1979, 4 portes, 5
vitesses, 110.000km, plus 2
pneus neufs hiver, bon état, 800\$,
TEL. 656-2153, 651-9723

HONDA Accord, 1978, plus de
145.000km, 1500\$, 871-3227

HONDA Civic 1979, noire, peinture
neuve, mécanique A1, aubaine
2.600\$, 664-1194

HONDA Prelude 1982, 5 vitesses,
manuelle, tout ouvrant, 64.000km,
garantie 1 an ou 20.000km, M.
Lessoré Ltd, 632-5471

HORIZON TC3 1980, manuelle,
très propre, 34.000km, 1.000\$,
clientèle mécanique, 656, 661-3454

HORNET 1974, 4 cylindres, bas
millage, excellent état, 687-9441

HORNET 1977, à vendre pour pié-
ces, 628-6531

HYUNDAI Pony 1984 GLS 1400, 3
vitesses, étincelante, 7.000\$, rai-
son: voiture tournée par compa-
gnie, Soir: 656-6114

JETTA II 1983-suspension haute,
82.000km, 5.200\$, Soir 837-4014

LADA 1981, 1.500\$, garantie 1
mois, Auto Vieil 527-5667

665 MACHINERIE

TETE de Sica, 9 pieds, moteur
GM, 671, pouvant être installé
sur loader à verges, prix 18.000\$,
876-2088

TRACTEUR Massey Ferguson,
275 Diesel, 1978, 590 heures, 2
transmissions, loader, souffleur,
cabine chauffée, soir 748-7831

CHARGEUSE à bois Barko 160,
1977, grappin Rotabac 134 sur
Caddis 983, 643-2084

ELEVATEUR 39 pieds, monte
sur Timberline, 16.000\$,
876-2088

AUBAINE! Gratte à neige, avec
ou sans équipement, Tel. 653-2247

CAMION-citerne GMC 6000, 1974,
5.100 gallons, 643-1854

CHARGEUR Michelson 175-B, 594,
1972, moteur 8V-71 G.M., 843-1884

FARDIER 45 t, 2 essieux, embar-
quement côté et arrière, 843-1884

POMPE hydraulique pour grappe,
électrique et à l'huile, 822-1272

TRONCONEUR à bois Reil-Roi
2000, 1984, Tel. 843-1884

665 MOTOCYCLETES

KAWASAKI KVT5 1971, bon état,
1755, 651-4201

670 MOTONEIGES

BOMBARDIER 340, 1977, très bon
état, prix à discuter, 871-0882

REMORQUE double 6x8 bascu-
lant pour motoneige 4555 651-3849

SNOWMOBILE 12 passagers,
chénille neuve, 1200\$, 1-248-1237

674 ROULOTTES

LOUEZ UN CAMPWAGON 1985
Tarif hors saison
Campwagon 831-1662

A LOUER, motorisée Corsair
1981, 4 personnes, 1-798-2971

BOLER 1978, 17,5 pi. état, neuve,
872-1295, 872-2033

CAMPEUR Functra 1974, Dodge
Maxi, Campwagon 831-1893

DAUPHINE LISLET 1980, 35 pi.
avec extension, 872-1295, 872-2033

PROWLER, 1976, 25 tout équipé,
prix réduit, soir 871-0882

SPRITE 1975, 18 pi., 1400 lbs, bien
équipée, avant, 659-4113

VALBAR 29 pieds, 1975, propre,
prix à discuter, Tel. 667-7305

680 VÉHICULES TOUT TERRAIN

TRIMOTO KLT-200 1982, démar-
teur, pneus neufs, 875\$, 667-1545

685 YACHTS ET BATEAUX

LOCATION AUX ILES VERGES
35 à 60 capitaine ou non, réser-
ver maintenant Miravalle 694-0581

LE CLUB LOCAVOILE TANZER

Nous sommes maintenant conces-
sionnaire Tanzer pour la région.
Chaque Club pour la qualité,
les prix et les services. TANZER
16, 22, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38,
40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56,
58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74,
76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92,
94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108,
110, 112, 114, 116, 118, 120, 122,
124, 126, 128, 130, 132, 134, 136,
138, 140, 142, 144, 146, 148, 150,
152, 154, 156, 158, 160, 162, 164,
166, 168, 170, 172, 174, 176, 178,
180, 182, 184, 186, 188, 190, 192,
194, 196, 198, 200, 202, 204, 206,
208, 210, 212, 214, 216, 218, 220,
222, 224, 226, 228, 230, 232, 234,
236, 238, 240, 242, 244, 246, 248,
250, 252, 254, 256, 258, 260, 262,
264, 266, 268, 270, 272, 274, 276,
278, 280, 282, 284, 286, 288, 290,
292, 294, 296, 298, 300, 302, 304,
306, 308, 310, 312, 314, 316, 318,
320, 322, 324, 326, 328, 330, 332,
334, 336, 338, 340, 342, 344, 346,
348, 350, 352, 354, 356, 358, 360,
362, 364, 366, 368, 370, 372, 374,
376, 378, 380, 382, 384, 386, 388,
390, 392, 394, 396, 398, 400, 402,
404, 406, 408, 410, 412, 414, 416,
418, 420, 422, 424, 426, 428, 430,
432, 434, 436, 438, 440, 442, 444,
446, 448, 450, 452, 454, 456, 458,
460, 462, 464, 466, 468, 470, 472,
474, 476, 478, 480, 482, 484, 486,
488, 490, 492, 494, 496, 498, 500,
502, 504, 506, 508, 510, 512, 514,
516, 518, 520, 522, 524, 526, 528,
530, 532, 534, 536, 538, 540, 542,
544, 546, 548, 550, 552, 554, 556,
558, 560, 562, 564, 566, 568, 570,
572, 574, 576, 578, 580, 582, 584,
586, 588, 590, 592, 594, 596, 598,
600, 602, 604, 606, 608, 610, 612,
614, 616, 618, 620, 622, 624, 626,
628, 630, 632, 634, 636, 638, 640,
642, 644, 646, 648, 650, 652, 654,
656, 6

HOROSCOPE

LUNDI 3 DÉCEMBRE
Le sextile Mars-Uranus vous confère dynamisme et esprit d'entreprise. Vous rejetez la routine et trouvez des solutions ingénieuses à des problèmes difficiles. Votre esprit sera fertile en innovations et votre jugement sera particulièrement lucide. Chance avec 3 et 86.

ANNIVERSAIRES: Maîtrisez votre impatience et ne forcez pas les événements, vous aurez en votre temps l'occasion de vous distinguer et de faire vos preuves.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront vifs et intelligents, ils auront beaucoup d'imagination mais ne sauront pas se plier à une discipline de travail.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Vous disposez de bons atouts pour agir et pour faire sentir à votre entourage une autorité mieux soutenue. Affection: N'envieillez pas la jalousie ou le doute dans l'esprit de votre partenaire. Santé: Bonne.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Vous ne manquez pas d'idées et de projets mais des aléas trop timides tentent de freiner votre ardeur. Affection: Votre famille se montrera très compréhensive. Santé: Évitez les excès.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: Les atouts que vous avez accumulés dans le passé vous serviront pour le succès d'une affaire qui vous tient à cœur. Affection: Vos rapports affectifs s'intensifient. Santé: Prudence si vous prenez la route.

CANCER (22 juin — 22 juillet) Profession: Vous saurez réagir avec plus d'énergie qu'à l'ordinaire devant les obstacles et vous vous montrerez peu disposé à plier. Affection: Vos sentiments sont compris et partagés. Santé: Bon tonus.

LION (23 juillet — 22 août) Profession: Vos récents efforts seront couronnés de succès vous pourrez vous libérer de certaines tâches contraignantes. Affection: Ne

mettez pas en péril la stabilité de vos rapports affectifs. Santé: Bonne.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: Une situation inattendue pourrait vous mettre dans l'embarras, ne réagissez pas trop vite, étudiez tous les éléments. Affection: Montrez-vous sincère et affectueux. Santé: Évitez les boissons fortes.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Tirez profit de toutes les possibilités, vous pourrez vous affirmer et donner la preuve de votre valeur. Affection: Les nouvelles rencontres sont décevantes. Santé: Mangez des crudités.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Profession: Vous risquez de jouer de malchance, quels que soient vos efforts, ce n'est pas aujourd'hui que vous en recueillerez le fruit. Affection: Efforcez-vous de détendre l'atmosphère. Santé: Bonne.

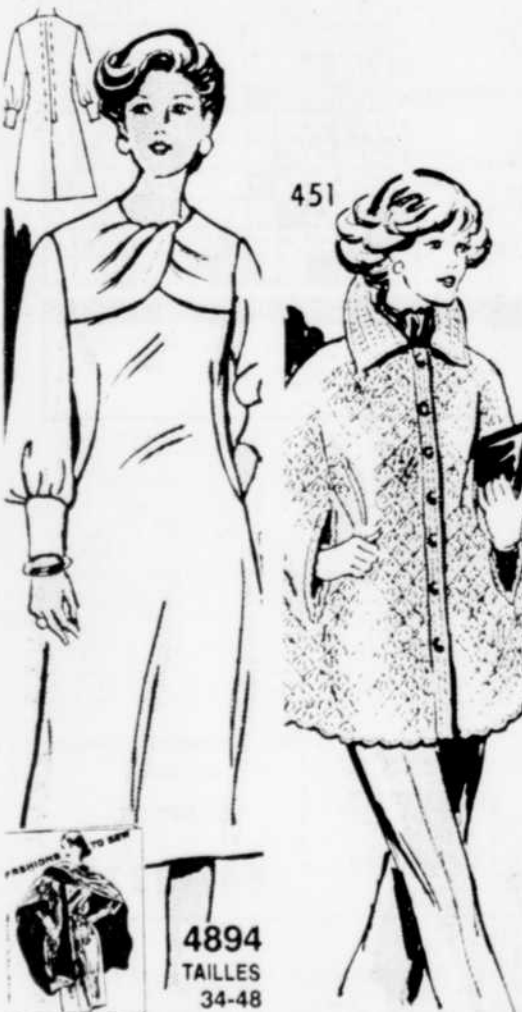
SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: De nombreuses discussions sont à prévoir, il faudra vous armer de patience si vous voulez convaincre votre entourage. Affection: L'être cher vous incite au pacifisme. Santé: Stimulez votre organisme.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Vous prendrez une plus grande autorité sur votre entourage et cela contribuera à la bonne marche de vos projets. Affection: Ne remettez pas en question le bon équilibre de votre couple. Santé: Faites un peu de sport.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: Il serait bon de réviser votre attitude si vous ne voulez pas vous enliser dans des conflits ou des luttes d'influence stériles. Affection: Donnez libre cours à vos sentiments. Santé: Ménagez-vous.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: Vous désarmerez les critiques en vous en tenant aux chemins connus et à l'expérience acquise, soyez conciliant. Affection: Trouvez un cadeau qui fera plaisir à l'être cher. Santé: Bonne reprise de vitalité.

LE COIN DE LA CRÉATIVITÉ



ELLE A DU CHIC — Le corsage drapé confère à cette robe beaucoup d'élégance. Patron-modèle 4894: tailles pour dames 34 (38 pouces de buste et 40 pouces de hanches); 36 (40 de buste, 42 de hanches); 38 (42 de buste, 44 de hanches); 40 (44 de buste, 46 de hanches); 42 (46 de buste, 48 de hanches); 44 (48 de buste, 50 de hanches); 46 (50 de buste, 52 de hanches); 48 (52 de buste, 54 de hanches).

LA CAPE PASSE-PARTOUT — Pour prendre une marche ou aller faire vos courses, cette cape est le vêtement tout indiqué. Boutonnée devant, elle est pourvue d'un large col et d'un ourlet festonné. Crochetez-la à l'aide de laine synthétique; son motif "coquille" est facile à réaliser. Travail à l'aiguille no 451: instructions pour les tailles 10-20 comprises.

Prix: 2,75\$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Écrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à: Service des patrons LE SOLEIL 109 Croftford Blvd. Scarborough, Ont. M1R 5B4

LE MONDE

Devant les parlementaires égyptiens

Hussein dénonce Camp David

◆ **LE CAIRE** (d'après UPI, AFP et Reuter) — Soutenant qu'il n'y avait aucune chance d'instaurer la paix au Moyen-Orient sans que la partie est de Jérusalem ne soit retournée aux Arabes, le roi Hussein de Jordanie a créé un certain émoi au sein du Parlement égyptien en dénonçant les accords de Camp David ayant conduit au traité de paix entre Israël et l'Égypte.

Le roi Hussein s'est adressé aux membres du Parlement hier. Expliquant sa proposition de plan de paix, le souverain a soutenu que le retour aux Arabes de Jérusalem-Est, occupée par Israël depuis 1967, devait être partie intégrante de toute solution au conflit entre Israël et les pays arabes.

Le roi Hussein a aussi souligné l'importance de la présence de l'Organisation de libération de la Palestine dans le processus de paix. Le président égyptien Hosni Moubarak, dans un discours devant l'assemblée du peuple, en présence de son hôte a implicitement réaffirmé que l'Égypte continuait à accorder la priorité au plan Reagan de septembre 1982. Ce plan prévoit notamment la reconnaissance mutuelle de tous les États de la région et la restitution par Israël des territoires arabes palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, dans le cadre d'une association avec la Jordanie.

Les responsables égyptiens ont toujours estimé que ce plan disposait d'un "moteur puissant", dans la mesure où les États-Unis pouvaient faire pression sur leur allié israélien pour l'amener à la table des négociations. Le roi Hussein s'est prononcé de son côté, en faveur de "l'échange de la paix contre les territoires", sur la base de la résolution 242 de l'ONU et dans le cadre d'une conférence internationale à laquelle participaient les membres permanents du Conseil de sécurité et l'OLP "à pied d'égalité" avec les autres parties, dont Israël.

Le discours du roi Hussein, trois jours après la fin de la réunion du Conseil national palestinien, a sans contredit constitué le fait marquant de son premier voyage en Égypte depuis la restauration des relations entre Le Caire et Amman, il y a deux mois, relations rompues au lendemain des accords de Camp David en 1978.

Par ailleurs, le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, s'est déclaré favorable à une rencontre avec le roi Hussein, dans une interview au journal ouest-allemand "Bild Zeitung" aujourd'hui. M. Peres a déclaré qu'il croyait qu'une telle rencontre serait très importante pour le roi Hussein comme pour les Israéliens.



Le roi Hussein s'adressant aux parlementaires égyptiens au Caire, sous le regard attentif du président Moubarak.

EN BREF

Militants de l'IRA arrêtés

◆ **DUBLIN** (AFP) — Deux militants républicains irlandais, dont un membre de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), ont été arrêtés hier en république d'Irlande après la fusillade qui avait coûté la vie dans la matinée à un des membres du groupe armé irlandais et à un soldat britannique. L'un des deux républicains est M. Pius Clark, 28 ans, condamné à 18 ans de prison pour cinq tentatives de meurtre, qui faisait partie des 38 prisonniers de l'IRA qui s'étaient échappés en septembre 1983 de la prison de Maze, près de Belfast, a indiqué la police. Les deux hommes ont été arrêtés par la Gardaí (police irlandaise) alors qu'ils tentaient de forcer un barrage routier dans le comté de Donegal.

Nuit de violence en Corse

BASTIA (AFP) — Un policier français a été tué hier à Bastia (Corse) et deux autres ont été blessés après avoir été mitraillés à 4h du matin par des inconnus circulant en voiture. Cet attentat porte la marque de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), selon les observateurs. Au total, treize attentats (deux mitraillages et onze attentats à l'explosif) ont été commis en Corse dans la nuit de samedi à dimanche, quelques heures seulement après la fin d'une manifestation nationaliste de "soutien aux détenus politiques" à Ajaccio.

Ambassadeur déprimé

DUBLIN (AFP) — L'ambassadeur de Turquie à Dublin, M. Gundogdu Ustun, était dans un "état critique" hier soir après avoir fait une tentative de suicide à sa résidence officielle de la banlieue sud de la capitale irlandaise, selon des sources hospitalières. M. Ustun, qui a été retrouvé avec une balle dans la tête, a été transporté à l'hôpital St-Vincent de Dublin, où il a subi en début de soirée une intervention chirurgicale d'urgence, selon les mêmes sources. En poste en république d'Irlande depuis 1981, M. Ustun semblait déprimé ces derniers temps en raison de "problèmes personnels", selon une source sûre à Dublin. Son mandat arrivait bientôt à terme, il devait rentrer en Turquie où sa femme et son enfant se trouvent déjà.

Vol d'Heathrow — coupables

LONDRES (AFP) — Deux hommes ont été reconnus coupables hier par un tribunal londonien d'avoir participé, il y a un an, au "casse du siècle" près de l'aéroport d'Heathrow où trois tonnes d'or avaient été dérobées à l'entreprise de gardiennage "Brinks Mat". Un troisième homme a été acquitté dans cette affaire qui porte sur le vol, le 26 novembre 1983, d'or, de platine, de diamants, et de chèques de voyage d'une valeur totale de 26 millions de livres sterling (\$39 millions). Le butin n'a toujours pas été retrouvé. La sentence contre Michael McAvoy, 32 ans, et Brian Robinson, 40 ans, ne sera prononcée qu'aujourd'hui et il aura fallu 26 heures et 46 minutes au 12 membres du jury de l'Old Bailey pour se prononcer. C'est la première fois qu'un jury se réunissait le dimanche en Grande-Bretagne.

Transfuges polonais

FLensburg, RFA (AFP) — Cinquant et un passagers du ferry polonais "Rogalin" ont à nouveau fait défection samedi soir à Travemuende, près de Lubeck, portant à près de 500 en deux semaines le nombre de réfugiés qui ont gagné la RFA par la filière des croisières, a indiqué un porte-parole de la police des frontières de Flensburg (nord de la RFA). En 1983, environ 750 Polonais étaient arrivés de cette manière en RFA, dont la plupart par le "Rogalin". Selon une décision des ministres de l'Intérieur régionaux datant de 1966, aucun ressortissant d'un pays du Pacte de Varsovie ne peut être expulsé. On estime à 96,000 le nombre de Polonais vivant en RFA. C'est la défection record le 19 novembre de 191 passagers du paquebot Stefan Batory qui a attiré l'attention sur un phénomène que les autorités de RFA traitent avec beaucoup de discrétion.

"Ouverture" sandiniste

MANAGUA (AP) — Le gouvernement sandiniste a promis hier "d'ouvrir des canaux de communication avec les forces politiques, économiques, sociales et religieuses du pays" pour l'élaboration de la nouvelle constitution. Dans son communiqué, le gouvernement affirme qu'il donnera la priorité aux propositions qui "renforcent concrètement le projet d'unité nationale face à l'agression étrangère." Cette déclaration intervient deux jours après l'interruption du dialogue national entre les différents partis politiques. La rédaction de la nouvelle constitution sera la tâche prioritaire de l'Assemblée nationale élue récemment et qui commencera ses travaux le 10 janvier. Les sandinistes y comptent 61 sièges sur 96.

Sud-Liban

Vague d'assassinats de "collaborateurs"

◆ **BEYROUTH** (AFP) — Les assassinats de personnes accusées de collaboration avec l'occupant israélien se multiplient depuis une dizaine de jours au Liban-Sud où la population s'attend à un retrait des forces israéliennes.

Depuis le 21 novembre, sept "agents ou collaborateurs" ont été tués et deux autres enlevés dans les villages où les camps palestiniens du sud du pays où les Israéliens ont créé des milices locales après l'invasion de juin 1982.

Les responsables de cette "garde nationale" armée par les Israéliens ont tenté de s'approprier le pouvoir des notables traditionnels. Ils sont en mesure d'accorder des faveurs aux habitants de la région, leur trouvant du travail, leur faisant délivrer par les autorités israéliennes le laissez-passer indispensable pour se rendre à Beyrouth.

Ces exécutions sommaires perpétrées au fusil-mitrailleur, de plus en plus fréquentes, ont refroidi les ardeurs de ces collaborateurs, selon des voyageurs arrivés samedi à Beyrouth du Sud-Liban.

Dans le village d'Abrassy, non loin de Tyr, dont deux responsables de la "garde nationale" sont hospitalisés depuis trois mois à la suite d'un attentat, personne n'ose aujourd'hui servir d'intermédiaire pour l'obtention des précieux permis de déplacement. Plusieurs organisations clandestines sont en lutte contre les forces israéliennes, ses auxiliaires de "l'armée du Liban".

Le juge Kahane est autorisé à déposer au procès de M. Sharon

◆ **JERUSALEM** (AFP) — Le gouvernement israélien a autorisé l'ancien président de la Cour suprême, le juge Yitzhak Kahane, à déposer au procès pour diffamation intenté par M. Ariel Sharon, ancien ministre de la Défense, contre le magazine américain "Time".

Cette décision a été prise "afin de permettre une conclusion rapide et juste du procès intenté par M. Sharon", selon un communiqué publié.

Sur le désarmement

◆ **CHICAGO** (AFP) — Les dirigeants soviétiques et américains devraient déclarer un arrêt temporaire des essais et du déploiement des missiles nucléaires avant de reprendre en janvier les négociations sur le contrôle des armements, ont indiqué hier, à Chicago, les participants d'une conférence internationale sur le désarmement.

Les 22 membres de la Commission indépendante sur le désarmement et les problèmes de sécurité — dont le président est le premier ministre suédois Olof Palme — ont également critiqué le projet de système d'armement de l'espace du président Ronald Reagan, qui constitue, selon eux, "une militarisation".

Sud" du général libanais en retraite Antoine Lahad et "la garde nationale".

La plus active et la plus ancienne est le "Front de résistance nationale libanaise" (FRNL), né durant le siège de Beyrouth en juillet 1982. Trois de ses membres ont affirmé dans une interview parue le 8 septembre avoir été entraînés dans les camps du Front Polisario qui lutte contre le Maroc au Sahara occidental.

A Ain el-Helque, à l'est de Saïda, les assassinats et les enlèvements sont revendiqués par un "tribunal du peuple". Dans ce camp de réfugiés, un combat sans merci oppose, depuis le retour en décembre 1983 de plus d'un millier de détenus du camp d'Ansar, des éléments de la "garde nationale" à ceux de la "résistance nationale", qui opèrent le plus souvent la nuit et portent des cagoules noires.

Dans le camp de réfugiés de Rachidieh, près de Tyr, Mahmoud Kayid Abdallah (Abou Kayid), le mokhtal (maire) nommé par les autorités israéliennes, a été assassiné le 21 novembre. Une "organisation du 17 septembre" (référence aux massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila en septembre 1982) a affirmé "avoir fait justice". Abou Kayid avait déjà été blessé il y a quelques mois dans un attentat.

Le 1er décembre encore, le chef de la garde nationale du village de Gassanieh (à une quinzaine de km de Saïda), Mahmoud el Bdeir, a été tué par des "éléments armés non identifiés", selon l'expression de la police.

après la réunion du Conseil des ministres, vendredi. La déposition du juge Kahane à la cour de New York, où cette affaire est actuellement entendue, sera faite par écrit.

M. Kahane avait présidé la commission d'enquête judiciaire chargée d'enquêter sur les responsabilités israéliennes dans les massacres de Sabra et Chatila. Ses conclusions attribuaient notamment une "responsabilité indirecte" à M. Sharon, actuellement ministre de l'Industrie et du Commerce, contraignant celui-ci à démissionner.

M. Sharon a toutefois porté plainte contre "Time", à cause d'une phrase dans l'article traitant de cette affaire où il était dit que selon un document secret non publié par la commission, M. Sharon avait encouragé la famille Gemayel, au lendemain de l'attentat contre le président Béchir Gemayel, à "chercher vengeance". M. Sharon a nié avec véhémence qu'il ait parlé de vengeance. Il réclame \$50 millions en dommages et intérêts.

L'OLP déménage

◆ **AMMAN** (AFP) — Le nouveau comité exécutif de l'OLP (CEOLP) a décidé de transférer de Damas à Amman les sièges du Conseil national palestinien (CNP-Parlement) et du Fonds national palestinien, et de Damas à Tunis, celui du secrétariat général du CEOLP, a-t-on appris hier dans la capitale jordanienne.

Ces résolutions ont été adoptées dans la nuit de samedi à dimanche à Amman au cours de la première réunion du comité exécutif issue de la dix-septième session du CNP qui s'est tenue du 22 au 29 novembre dans la capitale jordanienne.

Le CEOLP a, d'autre part, constitué deux commissions, une pour poursuivre le dialogue avec les organisations palestiniennes de l'opposition et l'autre pour exposer aux rois et chefs d'État arabes ainsi qu'aux dirigeants des pays amis les résultats de la dernière session du CNP.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes dans notre circulaire "Meilleurs vœux, meilleures affaires" en vigueur du 3 au 8 décembre 1984.

Page 12 — Il y aura un délai de livraison pour les tenues Schtroumpf™ annoncées en "A" et nous acceptons les commandes.

Page 24 — Le prix ordinaire Sears du pare-étincelles No 44005 aurait dû se lire 139,99\$ au lieu de 132,99\$.

Page 41 — Le prix de vente de la batterie Sears 55 aurait dû se lire 59,99\$ et non 55\$.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT, J. Hector — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 30 novembre 1984, à l'âge de 84 ans, est décédé M. J. Hector Beaumont, époux de feu dame Gilberte Lépine. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré lundi le 3 décembre à 15h, en l'église St-Marys Canadien et de la au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses enfants, Suzanne (Gérard Arsenault), Yves (Marie-Jeanne Laliberté), ses frères, Alphonse (Simonne Robitaille), Ernest (Jeanne Poulin), Rosaire, Olivier, ses beaux-frères et belles-sœurs, Jeanne Wright, Claire, Marguerite, Itha, Carmen, Gemma, Rodrigue, Dollard Lépine, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BERGERON (Wilbrod) — A l'Hôpital Jeffery-Hale, le 2 décembre 1984, à l'âge de 73 ans et 2 mois, est décédé M. Wilbrod Bergeron, époux de dame Jeanne d'Arc Olivier, demeurant à 1076A, rue Principale, St-Agapit, Cte Lotbinière. La famille recevra les condoléances lundi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, au salon de Beaudoin Ferland Dupuis Ltée, 1114 rue Principale, St-Agapit.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi à 14h, en l'église de St-Agapit et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Gaétan Bergeron (Françoise Boucher), M. Gilles Bergeron (Noëlla Labonté), Mlle Dolores Bergeron (André Gosselin), ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, et cinq petits-enfants. Pour renseignements: 1-888-4351.

BERRIGAN (John Joseph) — Au Centre Hospitalier Jeffery-Hale, le 1er décembre 1984, est décédé M. John Joseph Berrigan, époux de dame Germaine Guay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Donald (Josée Maillé), Louise (Fernand Boutet), Kenneth (Sylvie Corbin) et ses petits-fils, Bernard, Charles, Joey et Joel, sa sœur, Mme Catherine Berrigan-Michaud, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lucien Guay (Roberte Talbot), M. et Mme René Proulx (Fernande Guay), M. et Mme Edgar Guay (Georgette Dorval), Mme Thérèse Guay-Latouche, M. et Mme Henri Guay (Helen Bilodeau), M. et Mme Jean Guay (Diane Mainville), M. et Mme Charles Guay (Hélène Lopez), M. et Mme Pierre Guay (Joan Martin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. La famille recevra les condoléances au funérarium Coopérative Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

lundi le 3 décembre de 14h à 17h, et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 4 décembre à 10h30 en l'église St-Patrick, Grande-Allée, Québec, et de la au cimetière St-Patrick. Le salon sera ouvert à compter de 9h30, mardi le 4 décembre. Compensez l'envoi de fleurs par un don aux œuvres du Père Raymond Bernier, Patro Roc-Amadour, 2301, 1ère Avenue, Québec. Pour renseignements: 681-2667.

BLAIS (Euphémie Boulet) — A l'Institut de Cardiologie de Montréal, le 30 novembre 1984, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Euphémie Boulet, épouse de M. Edmond Blais. Elle demeurait à Ste-Euphémie, Cte Montmagny. Les funérailles auront lieu lundi le 3 décembre à 14h. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. Armagh.

à 13h45, pour l'église de Ste-Euphémie et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Jean-Paul Blais, M. et Mme Denis Blais, M. et Mme Germaine Blais, M. et Mme Jacques Blais, M. et Mme Robert Lelièvre (Monique), M. et Mme André Lemaire (Marie-Paule), ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

BOUTIN-LACASSE (Huguette) — A Montréal, le 2 décembre 1984, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Huguette Boutin, née Lacasse. Outre son époux Raymond, elle laisse dans le deuil ses enfants, Daniel, Anne (son ami François Drouin) et Jean-Pierre, sa mère, Mme Marie-

Ange Thibodeau, son frère, le Père Guy Lacasse, P.M.E. ainsi que ses sœurs et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Selon sa volonté la dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre en l'église St-Louis, 220 Claude Daurat, Boucherville et de la au cimetière Près Du Fleuve, 2750 Marie-Victorin Est, Longueuil. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Section Hématologie, 5415, boul. de l'Assomption, Montréal, H1T 2M4. Direction: Alfred Dallaire Inc.

BRETON (André) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 2 décembre 1984, à l'âge de 15 ans, est décédé André Breton, fils de feu Léandre Breton et de dame Georgienne Letellier, de St-Gervais. Les funérailles auront lieu mardi 4 décembre à 15h. Départ du salon Edouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h45, pour l'église St-Gervais et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Denise (Raymond Martineau), Guy (Diane Bilodeau), Thérèse (Mme André Roy), Diane (Réa Buteau), Céline, Julie (Renaud Fournier), Gilbert, Bernard, Isabelle, ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. Le salon ouvert lundi de 13h à 16h30, de 19h à 22h. Mardi à compter de 13h.

DION (Roméo) — A St-Léon de Standon, le 1er décembre 1984, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement M. Roméo Dion, époux de dame Fédora Pellerin. Il demeurait à St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire Morriset & Fils St-Léon de Standon à 14h15, pour l'église de St-Léon et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Raymond Dion, M. et Mme Denis Horan (Nicole), ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces.

FAUCHON (Maria Languevin) — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, samedi le 1er décembre 1984, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Maria Languevin, épouse de feu M. Georges-Albert Fauchon. Elle demeurait au 195 rue St-Thomas, Notre-Dame du Rosaire. Les funérailles auront lieu le mardi 4 décembre à 14h30. Départ du salon du Couvent Notre-Dame

du Rosaire sous la direction de la maison funéraire Ruelland Boulanger Inc. 31 de la Fabrique Montmagny à 14h25, pour l'église Notre-Dame du Rosaire et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son gendre, Gérard Gaudreau, ses petits-enfants, Jocelyne Gaudreau, M. et Mme Paul Gaudreau, ses arrière-petits-enfants, ses frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Langevin, Mme Lucia Langevin, M. et Mme Eugène Langevin, Mme Paul Langevin, M. Joseph Langevin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

FONTAINE (J. Wellie) — A Québec, le 30 novembre 1984, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J. Wellie Fontaine, retraité, époux de dame Reina Mercier. Il demeurait dans Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi le 3 décembre à 14h, en l'église de St-Rodrigue. Il sera incinéré au crématoire du cimetière St-Charles, 1460 boul. Hamel. L'urne sera déposée au cimetière de Charny, dans le lot familial. Parents et amis, se présenter trente minutes avant le service religieux à l'église, pour présenter les messages de condoléances à la famille. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Bourque, M. et Mme Wilbrod Mercier, M. et Mme Armand Mercier, M. et Mme Gérard Amiot. Il laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. S'il vous plaît, compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes ou un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée 320, 5ème Rue Québec. Pour renseignements: 529-9221.

A la suite d'un décès, publiez un avis de remerciements dans Le Soleil. 647-3311

GREGOIRE (Constant) — A l'Hôpital Laval, le 2 décembre 1984, à l'âge de 60 ans et 4 mois, est décédé M. Constant Grégoire, époux de feu dame Marguerite Shields. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 14h. Départ du funérarium Carillon 160 rue Carillon à 13h45, pour l'église St-Joseph et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille, Mlle Lise Grégoire, M. et Mme Gilles Grégoire (Sylvie Fortier), M. Jacques Grégoire, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Jean-Charles Grégoire, M. Marcel Grégoire, Mme Marie-Paule Grégoire-Jobin, Mme Thérèse Duchesneau Grégoire, M. et Mme Lucien Morissette (Cécile Shields), M. et Mme Gérard Shields (Pauline Corriveau), M. et Mme Oscar Delage (Marie Shields), M. et Mme Vincent Shields (Laura Morel), M. et Mme Roméo Shields (Pierrette Miller), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à Coop Pied de la Falaise.

LEMELIN (F. Paul) — A l'Hôpital Laval, le 2 décembre 1984, à l'âge de 69 ans, est décédé M. F. Paul Lemelin, époux de dame Mariette Garneau. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Eglise lundi de 14 à 17h, et de 19 à 22h, mardi de 12h à 14h45. Le service religieux sera célébré mardi le 4 décembre 1984 à

15h, en l'église St-Benoit Abbé et de la au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et belles-filles, Claude, Guy (Suzanne Furois), Jean (Jeanne Tweddell), Jacques (Margo Hall), Pauline, Suzanne, Louis (Solange Guillot), sa mère, Mme Laura Landry, ses frères et sa sœur, Philippe (Ella), Marc (Jeanne), Jeanne (Dr. Paul Quenneville), sa belle-mère, Mme Emile Gagneau, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs et dix petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

ROBITAILLE (J. Henri) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 décembre 1984, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédée dame Irène Champagne, épouse de feu M. Ovide Roy. Elle demeurait dans la paroisse St-Paul Apôtre, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre 1984, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Bardy angle de la Canadienne à 13h45, pour l'église de St-Paul Apôtre et de la au cimetière St-Charles (Rue St-Vallier Ouest). Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Sergio Durigon (Colette Roy), ses petits-enfants Lina et Pietro. Elle dans le deuil ses frères, ses sœurs, Adrienne, Germaine, Bernadette, Fernande et Gérard. Elle laisse dans le deuil également plusieurs beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roy. La dépouille mortelle sera exposée lundi à 14h. Les heures de visite seront lundi: 14 à 17h, 19 à 22h. Mardi, jour des funérailles le foyer sera ouvert à compter de 10h, le matin. Pour renseignements: 529-9221.

SIROIS (Irène Laforest) — A sa résidence, le 2 décembre 1984, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Irène Laforest, épouse de M. Alphonse Sirois. Elle demeurait à Québec. Selon ses vœux, elle a été confiée au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier Est Québec. Un service sera chanté en absence du corps.

TURCOTTE (Pierre) — A Beaumont, le 1er décembre 1984, à l'âge de 25 ans, est décédé Pierre Turcotte, fils de Benoit Turcotte et de Monique Vézina. Il demeurait à 53 du Domaine, Beaumont. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 14h. Départ du centre funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 9 rue Commerciale Lévis.

à 13h45, pour l'église de Beaumont et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères, ses sœurs et un beau-frère, Michel, Jacques, Rémi, Sylvie, Carole (Normand Guay) et Josée, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Le salon sera ouvert lundi de 19 à 22h, mardi à compter de midi. Pour renseignements: 837-4757.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BEDARD (Germaine Blouin) — Le mercredi 5 décembre 1984, à 14h, en l'église St-Charles Garnier, sera chanté un service anniversaire pour Mme Germaine Bedard. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES — REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier G.C.

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE — La Haye Fleuriste, 295 Boul. L'Ornière, L'Ornière 842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro 647-3311

Le rôle d'exécuteur testamentaire vous inquiète-t-il? Demandez cette brochure gratuite au Montreal Trust. Ou commandez-la par téléphone. Oui, nous pouvons vous aider. Montreal Trust 529-8841 475, Saint-Amable

LE MONDE

Etats-Unis

Un détenu libéré sur trois revient

◆ WASHINGTON (AFP) — Près d'un tiers des détenus libérés sont de retour derrière les barreaux dans les trois années suivant leur sortie de prison, selon un rapport publié hier à Washington par le département de la Justice.

Ce rapport, qui se fonde sur une enquête menée dans 14 états américains, établit que 14,9 pour 100 des ex-prisonniers sont de nouveau arrêtés au cours de leur première année de liberté, 26,1 pour 100 au cours des deux premières années, et 31,5 au cours des trois premières années. Le moment le plus critique serait la deuxième moitié de la première année.

Il apparaît en outre que plus de la moitié des anciens prisonniers sont condamnés pour de nouvelles infractions à la loi, et non pour n'avoir pas respecté les termes de leur éventuelle libération sur parole.

Les cambrioleurs sont les récidivistes les plus fréquents: 43,2 pour 100 d'entre eux reviennent en effet en prison. Ceux que l'on voit le moins souvent derrière les barreaux sont les trafiquants de drogue (19 pour 100) et les assassins (22,6 pour 100).

W. Schroeder prend du mieux

◆ LOUISVILLE, Kentucky (AP) — M. William Schroeder a pu converser et plaisanter, dimanche, avec deux de ses amis. Des autorités de l'hôpital rapportent que l'état de M. Schroeder, qui vit avec un cœur artificiel depuis maintenant un semaine, s'améliore rapidement.

La journée de dimanche était également le deuxième anniversaire de la première opération du genre. Le docteur William DeVries, qui a effectué les deux opérations, a rendu hommage à Barney Clark, le dentiste qui avait reçu le premier cœur artificiel et qui avait survécu 112 jours à l'opération.

Le Dr DeVries a déclaré que c'est grâce à Barney Clark si M. Schroeder est vivant aujourd'hui.

Un nouvel océan en Amérique du Nord?

◆ WASHINGTON (AFP) — Une faille géologique qui traverse les Etats du Colorado et du Nouveau-Mexique s'élargit lentement, et un nouvel océan pourrait se former dans cette zone d'ici quelques millions d'années, estiment des géologues américains.

Ces géologues, cités hier par le "Washington Post", affirment que le continent nord-américain se sépare lentement en deux, d'environ un millimètre par an. Cette faille géologique suit le cours du Rio Grande, et est connue depuis longtemps comme "la grande dépression". Mais c'est seulement récemment que les géologues ont compris qu'il s'agissait d'une faille causée par un ramolissement de la croûte terrestre, plutôt que d'une simple érosion du lit d'une rivière.

Selon ces géologues, dont M. Paul Davis de l'université de Californie, la croûte terrestre s'affine lentement, tandis que des roches fondues font route vers la surface. Et un jour ou l'autre, affirme M. Davis, "la roche fondue affleura de la croûte terrestre et deviendra le fond d'un nouvel océan".

L'affinement de la croûte terrestre a été détecté par une équipe de géologues lorsqu'ils ont enregistré sur des séismographes les ondes de choc des tremblements de terre dans la région. Ils ont calculé alors que la croûte terrestre avait une épaisseur d'environ 48 kilomètres dans la région, tandis que le fond de la faille elle n'est que de 35 kilomètres. La faille est quant à elle longue de près de 1,000 kilomètres et large en moyenne d'une cinquantaine.

Il est probable, toujours selon les géologues cités par le "Post", que cette faille s'allongera au fil des ans en même temps qu'elle s'élargira. Selon Kenneth Olsen, géologue au laboratoire de Los Alamos (Nouveau-Mexique), elle pourrait être à l'origine d'un nouvel océan, qui diviserait inégalement le continent nord-américain.

Elections à Singapour

◆ SINGAPOUR (AFP) — Des élections générales auront lieu à Singapour le 22 décembre, a-t-on appris officiellement hier.

Le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a appelé le président à dissoudre le Parlement le 4 décembre et la liste des candidats devra être établie le 12 décembre en vue de cette consultation où le vote est obligatoire, précise le communiqué officiel.

Le Parti de l'action du peuple (PAP, au pouvoir) a d'ores et déjà désigné 26 nouveaux candidats au Parlement qui comptera 79 sièges. Du côté de l'opposition, le Front uni de Singapour en a désigné 20, le Front du peuple uni 6 et le Parti Barisan Socialis (Front socialiste) 4.

Les principales et dans certaines villes de l'intérieur soient retirés pendant cette période. Ces soldats sont chargés notamment de vérifier l'identité des personnes et des véhicules qui passent par ces points de contrôle.

Hier, "Radio-Vincere", la radio des insurgés, a annoncé que les attaques sur les autoroutes allaient reprendre dès aujourd'hui et qu'elles "viseraient surtout à saboter le transport du coton, du café et de la canne à sucre", les trois principaux produits d'exportation du Salvador.

ter-salvadoriens d'Ayagualo, afin de permettre à la population du pays de circuler librement pendant les vacances de Noël.

Selon le prélat, qui sert d'intermédiaire entre les protagonistes dans la recherche d'une solution pour mettre fin à cinq ans de guerre civile au Salvador, le gouvernement s'était dit disposé à observer une trêve de Noël, mais qu'il a dû revoir sa position lorsque la guérilla a indiqué qu'elle exigeait que les soldats actuellement stationnés dans les carrefours, sur les ponts des rou-

tes principales et dans certaines villes de l'intérieur soient retirés pendant cette période. Ces soldats sont chargés notamment de vérifier l'identité des personnes et des véhicules qui passent par ces points de contrôle.

Hier, "Radio-Vincere", la radio des insurgés, a annoncé que les attaques sur les autoroutes allaient reprendre dès aujourd'hui et qu'elles "viseraient surtout à saboter le transport du coton, du café et de la canne à sucre", les trois principaux produits d'exportation du Salvador.

Mgr Arturo Rivera y Damas avait proposé une telle trêve vendredi, lors des entretiens in-

ter-salvadoriens d'Ayagualo, afin de permettre à la population du pays de circuler librement pendant les vacances de Noël.



Les médecins traitants ont pu vérifier, hier, le poids de William Schroeder.

W. Schroeder prend du mieux

◆ LOUISVILLE, Kentucky (AP) — M. William Schroeder a pu converser et plaisanter, dimanche, avec deux de ses amis. Des autorités de l'hôpital rapportent que l'état de M. Schroeder, qui vit avec un cœur artificiel depuis maintenant un semaine, s'améliore rapidement.

La journée de dimanche était également le deuxième anniversaire de la première opération du genre. Le docteur William DeVries, qui a effectué les deux opérations, a rendu hommage à Barney Clark, le dentiste qui avait reçu le premier cœur artificiel et qui avait survécu 112 jours à l'opération.

Au Salvador, la guérilla rejette un projet de trêve

◆ SAN SALVADOR (UPI) — La guérilla salvadorienne s'est opposée à un projet de trêve pendant la période des Fêtes (du 22 décembre au 1er janvier), avancé par l'Eglise catholique, parce que le gouvernement refuse de s'engager à retirer ses troupes stationnées aux points stratégiques du pays pendant la durée de cette trêve, a révélé hier l'archevêque de San Salvador.

Mgr Arturo Rivera y Damas avait proposé une telle trêve vendredi, lors des entretiens in-

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro 647-3311

Le rôle d'exécuteur testamentaire vous inquiète-t-il? Demandez cette brochure gratuite au Montreal Trust. Ou commandez-la par téléphone. Oui, nous pouvons vous aider. Montreal Trust 529-8841 475, Saint-Amable

LE MONDE

Etats-Unis

Un détenu libéré sur trois revient

◆ WASHINGTON (AFP) — Près d'un tiers des détenus libérés sont de retour derrière les barreaux dans les trois années suivant leur sortie de prison, selon un rapport publié hier à Washington par le département de la Justice.

Ce rapport, qui se fonde sur une enquête menée dans 14 états américains, établit que 14,9 pour 100 des ex-prisonniers sont de nouveau arrêtés au cours de leur première année de liberté, 26,1 pour 100 au cours des deux premières années, et 31,5 au cours des trois premières années. Le moment le plus critique serait la deuxième moitié de la première année.

Il apparaît en outre que plus de la moitié des anciens prisonniers sont condamnés pour de nouvelles infractions à la loi, et non pour n'avoir pas respecté les termes de leur éventuelle libération sur parole.

Les cambrioleurs sont les récidivistes les plus fréquents: 43,2 pour 100 d'entre eux reviennent en effet en prison. Ceux que l'on voit le moins souvent derrière les barreaux sont les trafiquants de drogue (19 pour 100) et les assassins (22,6 pour 100).

W. Schroeder prend du mieux

◆ LOUISVILLE, Kentucky (AP) — M. William Schroeder a pu converser et plaisanter, dimanche, avec deux de ses amis. Des autorités de l'hôpital rapportent que l'état de M. Schroeder, qui vit avec un cœur artificiel depuis maintenant un semaine, s'améliore rapidement.

La journée de dimanche était également le deuxième anniversaire de la première opération du genre. Le docteur William DeVries, qui a effectué les deux opérations, a rendu hommage à Barney Clark, le dentiste qui avait reçu le premier cœur artificiel et qui avait survécu 112 jours à l'opération.

Le Dr DeVries a déclaré que c'est grâce à Barney Clark si M. Schroeder est vivant aujourd'hui.

J'ai pu lui offrir un magnifique collier de perles. Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MEME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333

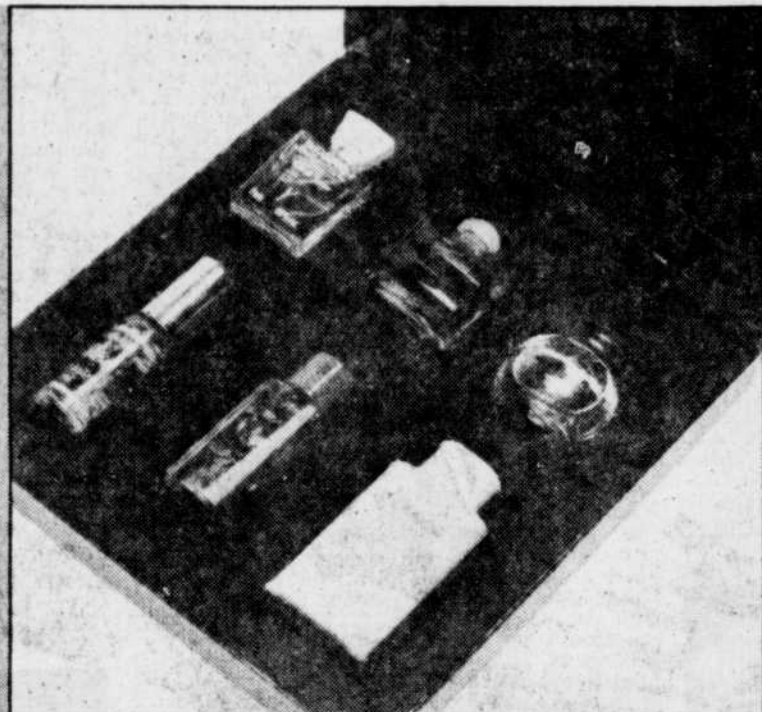
LA BAIE

Une joyeuse tradition de Noël

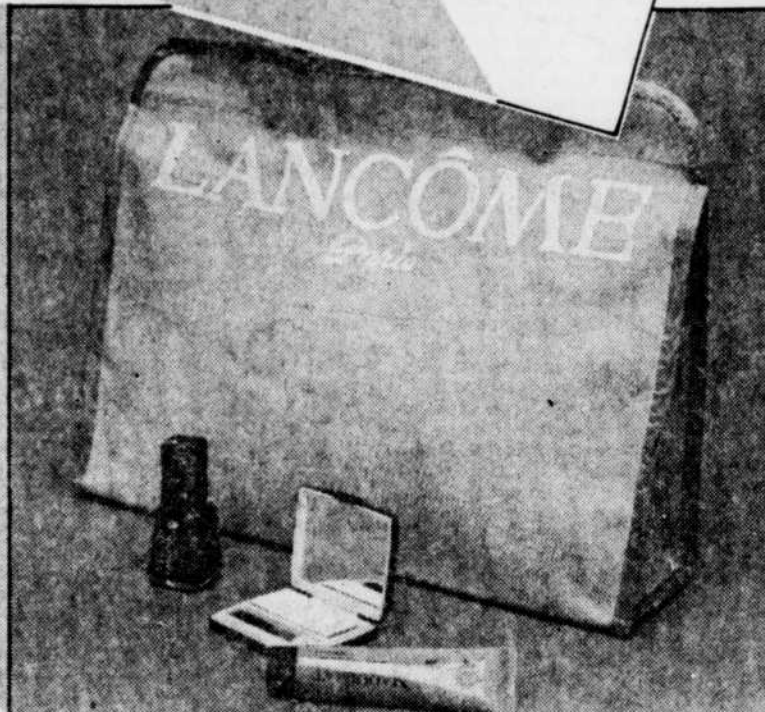
Cadeaux toute beauté
pour elle, pour lui
et pour vous aussi!

Nos "petits spéciaux" exclusifs ...

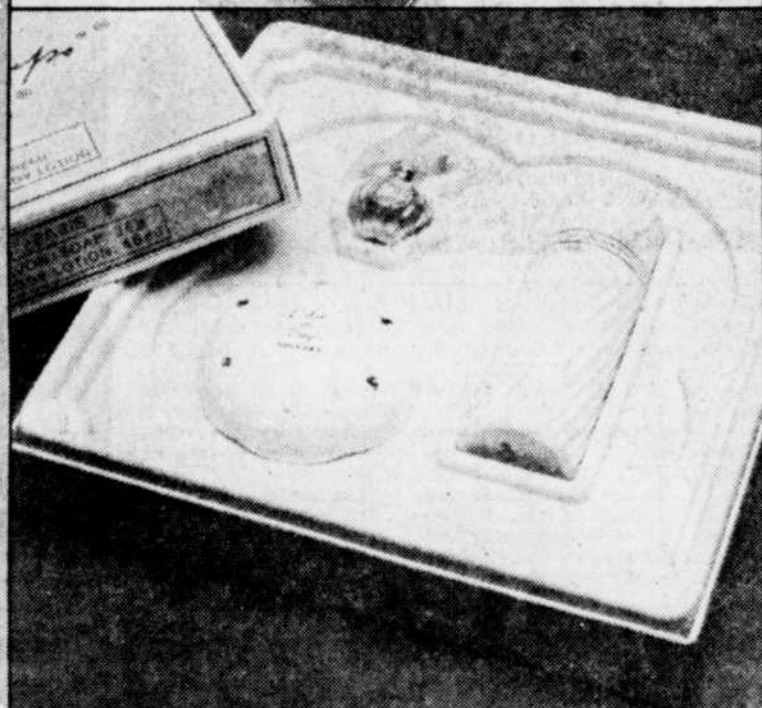
Achat Yves Saint Laurent
tout spécial ...
Offrez cette superbe
Collection fragrances
en format échantillon,
pour seulement 15.00.
Comprend 4 eaux de
toilette pour femmes,
Rive Gauche, Paris, Y,
Opium et 2 pour
hommes Kouros et YSL.



Prime de Lancôme ...
À l'achat de tout
produit de soin
Lancôme, vous recevrez
un sac en toile gris
contenant une ombre à
paupière Crème d'or,
un fond de teint
Maquimat 20 mL et un
vernis pour ongles Noix
d'or.



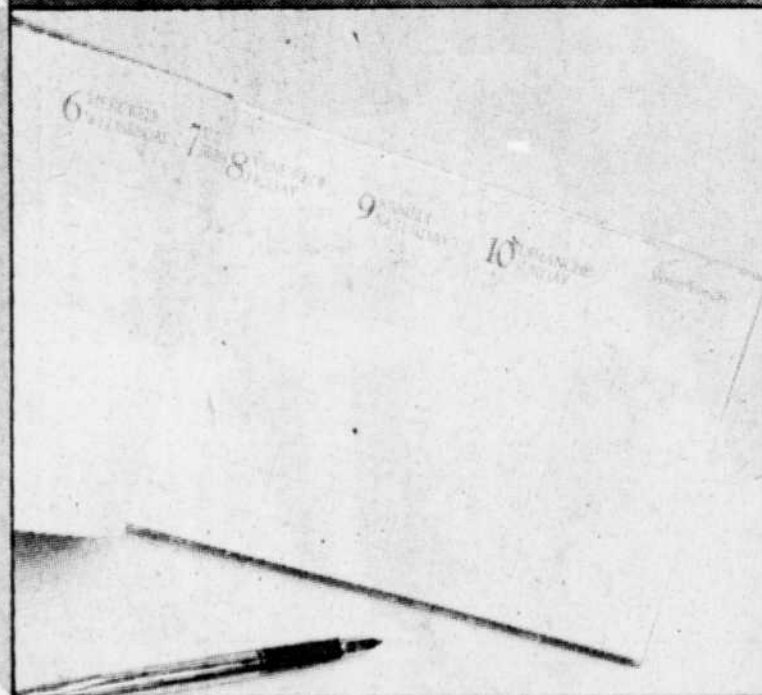
Offre spéciale de
Nina Ricci ...
À l'achat de produits
de la collection l'Air du
Temps d'une valeur de
15.00 ou plus, vous
pourrez vous procurer
pour 5.00 seulement un
coffret contenant une
lotion-crème pour le
corps 45 mL, un savon
25 g et un parfum 3 mL.



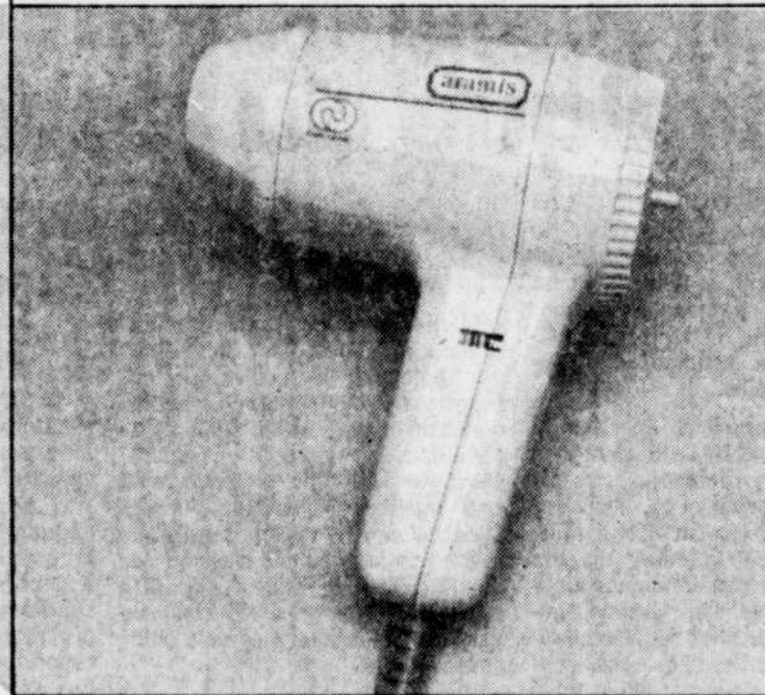
Offre spéciale de
Lise Watier ...
À l'achat de
fragrances Lise Watier,
vous pourrez vous
procurer pour 15.00
seulement, un sac à
cosmétiques vernis noir
contenant 6 produits:
mascara noir, Kajal noir
pour les yeux, rouge à
lèvres Rouge classique,
crayon à lèvres Rouge
or, ombre à paupière
Vert chromatique,
démaquillant pour les
yeux 30 mL.



Offre spéciale
de Cacharel ...
À l'achat de tout
produit Anais Anais,
vous pourrez vous
procurer un agenda
très attrayant pour
seulement 10.00.



Offre spéciale
d'Aramis ...
À l'achat de tout
produit Aramis pour
hommes, vous pourrez
vous procurer pour 7.50
seulement, un sèche-
cheveux compact de
1200 watts, à bitension.



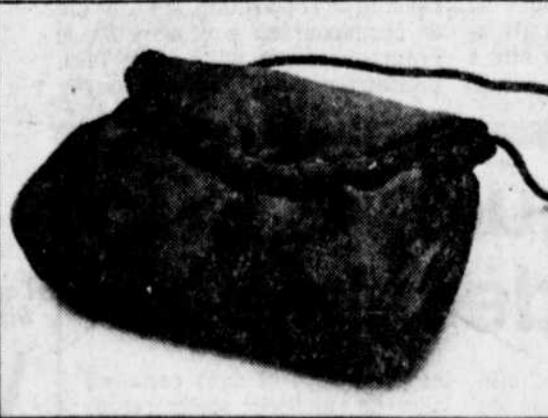
Prime-cadeaux pour vous!



À l'achat de produits de soins d'une
valeur de 20.00 ou plus à notre rayon
des produits de beauté, vous recevrez
une boîte de 125 g des fameux
chocolats belges Mondose.
(Quantité 5000.)



À l'achat de produits de maquillage
junior d'une valeur de 20.00 ou plus à
notre rayon des produits de beauté,
vous recevrez un ensemble brosse,
peigne et miroir. (Quantité 1000.)



À l'achat de fragrances pour femmes
d'une valeur de 20.00 ou plus, vous
recevrez en prime un joli sac de soirée
en satin noir. (Quantité 3600.)



À l'achat de fragrances pour hommes
d'une valeur de 20.00 ou plus, vous
recevrez un manomètre de luxe, noir
mat et cuivre. (Quantité 3350.)

Commandes téléphoniques: 627-5922, La Capitale, et 627-5959, Place Laurier.
Produits de beauté, rayon 240. En vigueur jusqu'au 10 décembre.

la Baie

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!